79e ANNEE, No 83 Publié sous le contrôle de l'autorité militaire allemande LE NUMERO : 5 CENTIMES Dimanche et lundi, 8 et 9 avril 1917

Tarif des annonces
Ann. 2e page, la lig. 0.30
— notaires, avoues, huissiers, directeur de vente, la lig. 0.30
Annonces financ. » 0.40
Nécrologie » 1.00
Faits divers fin » 1.25
Faits divers corps » 1.50
Chronique locale » 2.00
Réparations judic » 2.00
Des remises sont accordées proportionnellement au nombre des insertions demandées.
On traite à forfait pour les annonces périodiques.
S'ad. bur. du journal

L'AMI DE L'ORDRE

JOURNAL QUOTIDIEN

Abonnements postaux
3 mois . . . 3.75
Les abonnements se prennent EXCLUSIVEMENT aux bureaux de postes ou aux facteur

BUREAUX
Rue de la Croix, 29, Namur

A l'occasion des Fêtes de Pâques, L'AMI DE L'ORDRE ne paraîtra pas lundi.

Fêtes de Pâques

OFFICES DE LA CATHÉDRALE

Le dimanche de Pâques, Mgr le Révérendissime Evêque officiera pontificalement.

A 7 h., Matines et Laudes.

Après la messe, qui sera chantée à 11 h., Sa Grandeur donnera, en vertu d'un indult apostolique, la Bénédiction solennelle avec indulgence plénière aux fidèles qui y seront présents, pourvu que, vraiment contrits, s'étant confessés et ayant communié, ils prient pendant quelque temps pour les fins ordinaires de l'Eglise et selon les intentions du Souverain Pontife.

A 4 h., les Vêpres suivies des Complies et du Salut, avec bénédiction du T. S. Sacrement.

Eglise Saint-Joseph

Fête de Pâques. — Messes basses à 6 h. 1/2, 7 h. 3/4, 9 h., 11 h. 1/2. Grand'messe pour les enfants à 10 h. Grand'messe solennelle paroissiale en musique à 12 h. La chorale chantera la messe de P. Griesbacher, sous la direction de M. Pieltain.

LA GUERRE

COMMUNIQUES ALLEMANDS

Berlin, 5. Soir. — Lutte d'artillerie vigoureuse et ininterrompue entre Lens et Arras. Dans l'Est, activité intense de l'artillerie russe dans plusieurs secteurs.

Berlin, 6. — **A l'Ouest.** — Sur le front en Artois, le duel d'artillerie a considérablement augmenté d'intensité ces derniers jours. Particulièrement dans le secteur compris entre Angres et la rive méridionale de la Scarpe, nos positions ont été prises hier sous un violent feu intermittent de canons de tous calibres. Des détachements de reconnaissance anglais, lancés plusieurs fois à l'attaque, ont été repoussés par celles de nos troupes qui défendent les tranchées.

Sur le front de l'Aisne, faisant suite à l'opération signalée hier et qui a complètement réussi suivant le plan qui en avait été conçu, un violent duel d'artillerie s'est engagé près de Sapigneul, au Nord de Reims. A cet endroit, nous avons fait prisonniers 15 officiers, 827 hommes; nous nous sommes emparés, en outre, de 4 mitrailleuses et de 10 lance-mines, ainsi que d'une grande quantité de munitions. Entre Sapigneul et La Neuville, une contre-attaque française a été repoussée.

Sur la rive occidentale de la Meuse, le feu de l'artillerie a augmenté passagèrement d'intensité vers le milieu de la journée.

Le temps ayant été clair aussi bien le jour que la nuit, l'activité de reconnaissance et d'attaque des aviateurs a été très grande; de nombreux combats aériens se sont livrés.

Une escadrille anglaise, composée de quatre avions qui s'était avancée jusqu'à Douai, a été attaquée par une de nos escadrilles de chasse et a été anéantie. Les quatre appareils gisent à l'arrière de nos lignes. Deux d'entre eux ont été descendus par le lieutenant baron von Richthofen, qui a ainsi mis hors de combat son trente-cinquième et son trente-sixième adversaires.

En outre, l'ennemi a perdu huit avions au cours de combats aériens et deux sous le feu de nos canons de défense. Trois de nos appareils manquent à l'appel.

A l'Est. — Front du feldmaréchal prince Léopold de Bavière : Au Sud de Riga, près d'Illuxt, de Toboly, sur la Slota-Lipa et la Narajowka, ainsi qu'au Sud de Stanislau, l'artillerie russe a lancé sur nos positions des quantités considérables de munitions.

Après avoir fait sauter une mine, les Russes ont attaqué la hauteur Popelicha, au Sud-Ouest de Brzezany; leur attaque a échoué.

Le 3 avril, au cours de la conquête de la tête de pont russe de Toboly, sur le Stochod, 130 officiers, plus de 9,500 hommes, 15 canons et environ 150 mitrailleuses et lance mines, ainsi qu'un nombreux matériel de guerre de tout genre sont tombés entre nos mains.

Front du feldmaréchal archiduc Joseph : Rien de nouveau a signaler.

Armées du feldmaréchal von Mackensen : La situation est inchangée.

Front macédonien. — Dans la moitié orientale de la boucle de la Czerna, l'artillerie a été plus active à certains moments.

Dans la vallée du Vardar, les bombes lancées par nos aviateurs ont fait sauter d'importants dépôts de munitions.

Berlin, 5. Officiel. — Plus d'une division a participé à l'attaque anglaise prononcée le 2 avril au matin. Cette attaque, qui avait été préparée par l'artillerie de gros calibre, a été repoussée d'une manière sanglante. Elle a été suivie d'une deuxième attaque que les Anglais ont tentée à l'aide de masses d'infanterie et où ils ont subi de très fortes pertes.

Les attaques signalées par le communiqué allemand du 5 et prononcées au Nord de la route Péronne-Cambrai ont débuté à 3 heures de l'après-midi par une attaque contre Metz-en-Couture et le bois de Gouzeaucourt, à laquelle ont pris part au moins quatre bataillons. Ayant été repoussés d'une manière sanglante, les Anglais ont, le soir, mis en avant des forces plus importantes dont les détachements allemands ont reçu l'ordre d'esquiver l'attaque. A 5 h. 20 de l'après-midi les Anglais ont tenté des deux côtés de la route Fin-Gouzeaucourt une attaque qui s'est écroulée avec de fortes pertes sous le feu de l'artillerie allemande. Notre feu a de même mis en fuite l'ennemi qui attaquait Roussoy, tandis qu'en revanche des troupes d'attaque allemandes ont pénétré dans les lignes ennemies à l'Ouest de Saint Quentin, où elles lui ont infligé de fortes pertes au cours d'un combat de grenades à main et d'où elles ont ramené des prisonniers.

Outre l'explosion signalée par le communiqué officiel et à la suite de laquelle une colonne de feu de 308 mètres de hauteur a été observée, de fortes explosions se sont produites dans les villages de Vraucourt et de Saint-Léger occupés par l'ennemi.

COMMUNIQUE FRANÇAIS

Paris, 5, 3 h. — De la Somme à l'Oise, l'ennemi n'a tenté aucune réaction sur le nouveau front conquis par nous hier. Pendant la nuit, nos reconnaissance ont poussé, au Nord de Gauchy et au Nord de Moy, jusqu'aux lignes ennemies, qu'elles ont trouvées fortement occupées.

Canonnade intermittente à l'Est et à l'Ouest de la Somme.

Hier, en fin de journée, les tirs de nos batteries ont arrêté net une contre-attaque ennemie qui s'apprêtait à déboucher sur le front Laffaux-Margival. La lutte d'artillerie continue dans ce secteur.

Au Nord-Ouest de Reims, l'ennemi a attaqué sans succès nos lignes entre Sapigneul et la ferme du Godat. Quelques fractions ennemies qui avaient pris pied dans un de nos éléments avancés en ont été rejetées aussitôt par notre contre-attaque.

En Alsace, nous avons pris sous nos feux et dispersé un groupe ennemi dans la région d'Ammertzweiller.

Nuit calme partout ailleurs.

11 h. soir. — Entre Somme et Oise, l'artillerie ennemie a violemment bombardé nos positions au Nord d'Urvillers. Une vigoureuse riposte de nos batteries a fait cesser le tir de l'ennemi.

Action intermittente d'artillerie sur la rive Ouest de l'Oise et au Sud de l'Ailette. Pas d'action d'infanterie.

Aux lisières Ouest de l'Argonne, après un vif bombardement, l'ennemi a exécuté un coup de main sur une de nos tranchées au Nord de Vienne-le-Château. L'ennemi, qui a fait usage de liquides enflammés, a été repoussé par nos barrages et a laissé des morts et des prisonniers entre nos mains.

Au Nord-Ouest de Reims, l'attaque ennemie, annoncée dans le précédent communiqué, sur nos positions entre Sapigneul et la ferme du Godat s'est développée sur un front de 2,500 mètres. L'ennemi avait réuni de nombreuses troupes spéciales d'assaut pour nous rejeter de la rive gauche du canal de l'Aisne, ainsi qu'en témoignent les ordres trouvés sur les officiers tués ou prisonniers. L'attaque a complètement échoué sur la plus grande partie du front, où nous avons réoccupé presque immédiatement toutes nos tranchées de première ligne. Des contre-attaques sont en cours pour reprendre les quelques éléments que l'ennemi tient encore dans l'après-midi.

Sur la rive gauche de la Meuse, nos pièces ont pris sous leur feu, au Nord de la cote 304, une troupe ennemie qui a subi de fortes pertes.

Rien à signaler sur le reste du front.

COMMUNIQUE ANGLAIS

Londres, 4. — Au cours de la nuit, l'ennemi a prononcé une violente contre-attaque dans le but de reprendre les six canons que nous lui avons enlevés le 2 à l'Ouest de Saint-Quentin. Cette tentative a complètement échoué, après un corps à corps; les six canons ennemis ont été emmenés à l'arrière de nos lignes.

Nous avons fait cette après-midi une attaque qui nous a permis de nous emparer du village de Metz-en-Couture, au Nord-Ouest d'Epeny, et de faire un certain nombre de prisonniers. A l'Est de ce village et dans la direction du bois d'Havrincourt, le combat continue.

Au lever du jour, nous avons exécuté un coup de main fructueux sur les tranchees ennemies établies au Nord-Est de Neuville-Saint-Vaast.

Les aviateurs ont déployé hier une grande activité. Au cours d'un combat aérien, un appareil ennemi a été descendu. Cinq de nos avions manquent à l'appel.

COMMUNIQUE AUTRICHIEN

Vienne, 6. — **Front de l'Est.** — Lors de la prise de la tête de pont de Toboly, au Stochod, nous avons capturé 130 officiers russes et plus de 9,500 hommes. Nous avons conquis 15 canons, environ 150 mitrailleuses, un lance-mines et une grande quantité de matériel de guerre. Hier, violent duel d'artillerie et grande activité aérienne. Au front de la Galicie Orientale, un de nos aéros a abattu un appareil ennemi.

A la Narajowka, une tentative d'attaque des Russes après une explosion de mines a été étouffée dans son germe.

Fronts italiens et du Sud-Est. — Situation inchangée.

Sur mer. — Dans la nuit du 4, plusieurs escadrilles de nos hydro-avions ont couvert efficacement de nombreuses bombes du calibre lourd et du plus lourd calibre les objectifs militaires et principalement les hangars aux aéros de Grado et de Gorgo. On a observé que plusieurs projectiles ont atteint les hangars. Un de nos appareils n'est pas rentré. Les autres sont tous rentrés indemnes à leur base.

COMMUNIQUE ITALIEN

Rome, 4. — Sur le front du Trentin, activité intermittente de l'artillerie; son action a été plus violente, au cours de la journée d'hier, dans la vallée de l'Adige où, en guise de représailles contre le bombardement incessant de la ville d'Ala par l'ennemi, nous avons de nouveau canonné les installations militaires autrichiennes de Riva, Arce et Rovereto.

Sur le front des Alpes Juliennes, nos petits détachements de reconnaissance ont été actifs.

Sur le Karst, dans la soirée du 3 avril, nous nous sommes emparés, grâce à un coup de main fructueux, d'un poste ennemi établi au Nord de Bosco Malo; nous nous y sommes maintenus. Plus de 30 soldats ennemis occupaient ce poste; la plupart d'entre eux ont été tués. Nous avons fait six prisonniers.

COMMUNIQUE RUSSE

Pétrograd, 4. — Au Sud d'Illuxt et au Sud de Krevo, nous avons rejeté l'ennemi hors des tranchées qu'il avait passagèrement occupées.

Après avoir violemment bombardé au moyen de grenades à gaz et après avoir projeté treize nappes de gaz contre nos positions établies sur les passages du Stochod, dans les environs de Tsjerwitsje, et près de la gare de Gilmin, les Allemands ont refoulé nos troupes et ont ensuite franchi le Stochod au Nord de Gilmin. Nous avons subi de fortes pertes au cours de notre retraite.

Nous avons occupé trois lignes de tranchées autrichiennes établies à 6 milles à l'Ouest de Rafailovka, sur le Styr.

Sur le front en Roumanie, une tentative faite par les Bulgares pour passer le bras Saint-Georges a échoué sous notre feu.

COMMUNIQUE BULGARE

Sofia, 5. — **Front macédonien.** — A l'Ouest du lac de Prespa, faible échange de feu entre les postes. A la Tscherwena-Stena, les troupes germano-bulgares ont, après une préparation par l'artillerie, déclanché une contre-attaque et reconquis une tranchée que les Français leur avaient enlevée précédemment. Dans le coude de la Czerna, violent feu de mines ennemi contre la hauteur 1050. Sur le restant du front, faible activité d'artillerie. Un détachement ennemi en reconnaissance, qui a tenté de marcher contre nos postes au Sud de Gewgeli, a été dispersé par notre feu. Dans la plaine de Serres, nos détachements de couverture ont repoussé deux détachements d'infanterie anglaise qui tentaient de marcher contre Koepru.

Front roumain. — Rien d'important.

COMMUNIQUE TURC

Constantinople, 5. — Au front de Dschala, les Anglais continuent leur retraite dans la direction de Vakuba. Au cours des combats aériens, un de nos aéros, un Fokker, piloté par le capitaine Schutz, est entré en collision avec un appareil ennemi, qui est venu s'écraser contre le sol. Notre aéro a atterri dans nos lignes avec une aile arrachée à l'appareil ennemi.

Front du Caucase. — Deux compagnies ennemies ont réussi à pénétrer momentanément dans les premières lignes de sûreté du secteur de l'aile droite. Elles en ont été rejetées. Notre ligne de sûreté reste comme auparavant en notre pouvoir.

Hier matin, trois bateaux-girons pour aéros, escortés de quelques croiseurs et de contre-torpilleurs, ont paru devant le Bosphore. Les aéros ennemis ont jeté des bombes sur Kilia et l'entrée du Bosphore. Nos aéros et nos hydro-avions ont attaqué l'ennemi, qu'ils ont dispersé par un lancement de bombes. Il a été incontestablement établi qu'un navire a été touché.

Les Russes annoncent, dans leur bulletin du 28, que la conduite d'eau de Constantinople aurait été détruite le 26 par des aéros russes. Cette affirmation est fausse. Les bombes, lancées en nombre restreint, sont tombées dans des champs incultes sans causer de dégâts.

En ce qui concerne le combat aérien au-dessus de la Mer Noire, nous ajoutons à notre bulletin du 27 mars que, suivant le bulletin russe du 3 avril, un hydro-avion ennemi, atteint par un obus, a été forcé de descendre en mer. L'équipage a abandonné l'appareil et a gagné un contre-torpilleur.

Le butin du combat près de Gasa s'élève à 12 mitrailleuses, 16 fusils à tir rapide, 5 petites automobiles, une automobile, 300 fusils et baïonnettes, plusieurs wagons de munitions et une grande quantité d'obus. Nous avons capturé 5 officiers et 231 hommes.

Aucun événement important sur les autres fronts.

La situation

Entre Arras et Soissons, les Alliés continuent à gagner lentement du terrain, que les Allemands défendent pied à pied. La lutte est particulièrement active dans le secteur de Saint-Quentin, dont les faubourgs vers le Sud-Ouest touchent maintenant la ligne de bataille.

Entre Lens et Arras, où les journaux allemands ont récemment signalé d'importantes concentrations de troupes anglaises, un violent duel d'artillerie sévit sans interruption.

Au Nord de Reims, les Allemands ont développé une attaque énergique qui leur a valu un succès d'une certaine importance.

Sur le front austro-italien, principalement dans la vallée de l'Adige, l'activité des deux artilleries s'est aussi réveillée, à la faveur d'un temps plus clair. Il en va de même sur le front dans l'Est, où les engagements d'infanterie sont devenus bien rares.

Rien à signaler ailleurs.

La guerre sous-marine

Amsterdam, 5. — La nuit dernière, le vapeur belge « Trevex », chargé de céréales, a été coulé au large de Scheveningue par un sous marin allemand.

Paris, 5. — Il y a quelque temps, écrit le « Temps », le sous-marin français « Mengo » a été coulé dans l'océan Atlantique.

Copenhague, 5. — Un vapeur a débarqué à Bergen l'équipage du chalutier à vapeur anglais « Petreile », de Grimsby, qui a été torpillé.

Christiania, 5. — Le ministre de Norwège à Londres a été informé par le gouvernement britannique que le blocus de la mer du Nord était étendu depuis le 1er avril. Toutes les eaux sont barrées, à l'exception des eaux territoriales finlandaises et suédoises situées au Sud et à l'Est d'une ligne qui court à trois milles marins des côtes de l'Islande et qui est parallèle au 56° de latitude Nord.

Milan, 6. — Le correspondant à Londres du « Secolo » annonce qu'on s'attend en Angleterre à ce que toute la mer du Nord soit interdite à la navigation neutre.

La Haye, 5. — Pendant la semaine terminée le 28 mars, un seul vapeur — l'« Herkules », venant de Baltimore chargé de phosphate — est arrivé dans le canal de Rotterdam. Aucun navire n'a quitté le port.

La révolution en Russie

Paris, 5. — Le « Temps » apprend de Petrograd :

La plupart des grands journaux fondés depuis la révolution sont favorables à l'établissement de la République.

Plusieurs journalistes, qui professaient jusqu'à présent l'anarchie, sont devenus démocrates-révolutionnaires. Les monarchistes, qui sont encore intimidés, se réservent. En résumé, le mouvement en faveur de la République démocratique est très puissant.

Londres, 5. — On mande de Petrograd au « Times » : Les révélations qui chaque jour s'accumulent concernant la vie privée du Tsar et de la Tsarine et surtout concernant la scandaleuse histoire du moine Raspoutine, ont à tel point modifié l'opinion publique que l'on peut considérer le rétablissement de la monarchie comme une quasi-impossibilité.

Les journaux, en grande majorité, envisagent comme une probabilité l'avènement de la République : si l'on réussit à convoquer l'Assemblée constituante sans trop attendre, il est hors de doute que c'est la République qu'elle votera.

Londres, 5. — Le gouvernement provisoire de Petrograd n'a pas confirmé la nomination de M. Sassonof au poste d'ambassadeur à Londres, nomination faite par le gouvernement déchu.

Pétrograd, 5. — La femme de l'ancien président du Conseil des ministres, Mme Stürmer, s'est suicidée; elle était âgée de 66 ans.

Berlin, 5. — On mande de Stockholm à la « Gazette de Voss » : Les membres polonais du Conseil de l'Empire et de la Douma ont donné leur démission, la Pologne étant devenue un Etat indépendant et ne faisant plus partie, en conséquence, de la Russie.

Pétrograd, 5. — Sept députés socialistes, déportés en Sibérie sous l'ancien régime, sont rentrés à Pétrograd et ont été reçus solennellement à la Douma.

Pétrograd, 5. — Le prince Lwof, président du Conseil des ministres, a déclaré à une délégation féminine que le gouvernement autorisera les femmes à participer aux élections pour l'Assemblée constituante.

Londres, 5. — On mande de Pétrograd au « Times » :

Le gouvernement provisoire a publié une déclaration au sujet de la réforme foncière. Il a fait savoir aux paysans que l'Assemblée Constituante s'occupera tout d'abord de cette question, en attendant, il les met en garde contre les excitations, les actes de violence et de brigandage. Il n'est pas possible d'améliorer la situation sans le vote d'une loi spéciale qui demande un examen approfondi. Le ministre de l'agriculture nommera une commission qui se documentera sur les questions de propriété et soumettra son travail à l'Assemblée constituante.

Pétrograd, 4. — L'Agence Télégraphique annonce que le gouvernement a lancé un appel, signé par tous les ministres, aux ouvriers des usines métallurgiques de la Russie ... leur demandant de reprendre le travail aux anciennes conditions. Dans cet appel, il est dit entre autres : « N'oubliez pas que l'ennemi renforce constamment son armement. Aidez vos frères dans les tranchées à repousser l'ennemi et à consolider la liberté de la Russie. »

Pétrograd, 5. — Le général Alexéief ayant été nommé définitivement généralissime de l'armée russe, le personnel du quartier général russe sera réduit. Plusieurs sections qui ne servaient qu'au Tsar seront supprimées; d'autres seront adjointes au ministère de la guerre.

Le général Brussilof a fait savoir à M. Goutchkof, nouveau ministre de la guerre, que les troupes de l'armée du Sud-Ouest sont tout à fait prêtes au combat. Sur le front Nord, le temps est au dégel, transformant le pays en un immense marécage et rendant toute opération militaire impossible.

L'IMPERATRICE DE RUSSIE EST DE SANG BELGE

On sait que l'impératrice Alexandra-Feodorowna de Russie est née princesse Alix-Victoria-Hélène-Louise-Béatrix de Hesse et du Rhin, et qu'elle fut élevée au rang de grande-duchesse peu de temps avant son mariage avec Nicolas II. L'on connaît moins les origines de la famille de Hesse, laquelle descend en ligne masculine des anciens ducs de Brabant. En fait, l'impératrice déchue est une Brabant, tout ce que l'on peut trouver de plus Belge, comme on peut le voir par les notes suivantes : Henri Ier, duc de Brabant, épousa Mahaut de Boulogne, dont il eut : Henri II, duc de Brabant, mort en 1248, épousa en 1241 Sophie de Thuringe et de Hesse, dont : Henri de Brabant, landgrave de Hesse, né en 1245, épousa Adélaïde de Brunswick, dont : Othon, landgrave de Hesse, mort le 17 janvier 1325, épousa Adélaïde de Ravensberg, dont : Henri, landgrave de Hesse, épousa Elisabeth de Misnie et de Thuringe, dont : Louis, landgrave de Hesse, épousa Marguerite de Spanheim, dont : Herman, landgrave de Hesse, mort le 24 mai 1413, épousa Marguerite de Nuremberg, dont : Louis, landgrave de Hesse, né en 1402, mort le 17 janvier 1458, épousa Anne de Saxe, morte en 1463, dont : Louis, landgrave de Hesse, né le 7 septembre 1428, mort le 6 novembre 1471, épousa, en 1451, Mathilde de Nuremberg, dont : Guillaume, landgrave de Hesse, né le 26 août 1468, mort le 11 juillet 1509, épousa, en 1500, Anne de Mecklembourg, dont : Philippe, landgrave de Hesse, né le 13 novembre 1504, épousa, en 1523, Christine de Saxe, dont : Georges, langrave de Hesse-Darmstadt, épousa, en 1572, Madeleine de Lippe, dont : Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 24 septembre 1577, décédé le 27 juillet 1626, épousa, en 1597, Madeleine de Brandebourg, décédée le 24 mai 1616, dont : Georges, landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 17 mars 1605, décédé le 11 juin 1661, épousa, le 1er avril 1627, Sophie-Eléonore de Saxe, dont : Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 15 janvier 1630, épousa, le 5 décembre 1666, Elisabeth-Dorothée de Saxe-Gotha, dont : Ernest-Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 15 décembre 1667, décédé à Jegerbourg le 12 septembre 1739, épousa Dorothée-Charlotte de Brandebourg, dont : Louis, landgrave de Hesse-Darmstadt, né le 5 avril 1691, épousa Charlotte-Christine de Hanau-Lichtenberg, dont : Louis, landgrave de Hesse, père du suivant : Louis Ier, landgrave de Hesse, né le 14 juin 1753, se proclama grand-duc le 13 août 1806, épousa, le 19 février 1777, Louise-Caroline-Henriette de Hesse-Darmstadt, dont : Louis II, grand-duc de Hesse-Darmstadt, né le 26 décembre 1777, épousa, le 19 juin 1804, Wilhelmine-Louise de Bade, née le 10 septembre 1788, dont : Charles-Guillaume-Louis de Hesse-Darmstadt, né le 23 avril 1809, épousa, le 22 octobre 1836, Marie-Elisabeth-Caroline-Victoire de Prusse, dont : Louis IV-Frédéric-Guillaume-Charles, grand-duc de Hesse et du Rhin, né Darmstadt le 12 septembre 1837, épousa, le 1er juillet 1862, Alice-Maud-Marie d'Angleterre, née le 25 avril 1843, dont : Alix-Victoria-Hélène-Louise-Béatrix de Hesse et du Rhin, née à Darmstadt le 6 juin 1872, épousa à Pétersbourg, le 14 novembre 1894 (vieux style), Nicolas II, Tsar de toutes les Russies.

La question de la paix

Berlin, 6. — M Hale, correspondant à Berlin des journaux américains du groupe Hearst, s'est entretenu avant-hier avec M. Ebert, député socialiste au Reichstag, qui lui a dit combien il était heureux du manifeste en faveur de la paix lancé par les socialistes américains. M. Ebert a déclaré entre autres :

« Jusqu'au dernier instant, les socialistes allemands ont fait l'impossible pour que la paix soit maintenue. Depuis que la catastrophe a éclaté, nous n'avons cessé de travailler pour la paix. Nous avons toujours été disposés à négocier avec l'Internationale socialiste dans le but de trouver le moment opportun pour rétablir le plus rapidement possible la bonne entente parmi les peuples. A cet égard, nous avons maintes fois délibéré à La Haye avec les délégués de l'Internationale et, pour la dernière fois, le 1er décembre dernier. Toute extension des théâtres de guerre prolongera sans aucun doute les hostilités, augmentera les terribles sacrifices sanglants des peuples et portera un coup sensible pour le travail des socialistes en faveur de la paix. Les socialistes allemands luttent pour l'avènement d'une paix durable, qui n'est toutefois possible que si les intérêts vitaux de tous les belligérants sont respectés et si l'on n'impose à aucun d'eux ni violence ni humiliation. C'est en faveur de pareille paix — paix basée sur un accord mutuel — que les socialistes allemands continueront à travailler de toutes leurs forces. Nous souhaitons vivement que les ouvriers américains en soient convaincus. »

Genève, 6 — Les journaux publient une information de Londres — non encore confirmée jusqu'à présent — disant que les Dominions se sont prononcés pour une fin rapide de la guerre sous certaines conditions.

En Grèce

Paris, 4. — Du « Journal des Débats » :

« Le gouvernement d'Athènes ne s'est soumis qu'en apparence aux conditions du dernier ultimatum de l'Entente. Un grand nombre des soldats qu'il avait fait transférer en Thessalie et dans le Péloponèse en sont revenus en vêtements civils dans leurs anciennes garnisons; d'autre part, l'effectif de la gendarmerie a été renforcé de façon tellement anormale que cela ne peut s'expliquer que par l'adjonction à ce corps de soldats qui avaient été envoyés en congé. Le nombre des comitadjis qui viennent résider dans la zone réservée entre la Grèce fidèle au Roi et le camp des vénizélistes augmente chaque jour. Le blocus n'a aucune efficacité; le gouvernement d'Athènes, en effet, avait eu la prévoyance d'accumuler des stocks de céréales importants, et comme il exclut les districts vénizélistes de la répartition de ces stocks, l'Entente s'est vue forcée de rompre elle-même son blocus pour ne pas laisser ses amis mourir de faim. Finalement, le bruit court que les caisses qui étaient censées contenir les fusils et les munitions ne contenaient en grande partie que des pierres. »

Cela posé, le « Journal des Débats » réitère sa proposition de faire jeter le roi Constantin et son gouvernement en prison; il exhorte le général à se montrer plus impitoyable que jamais et à faire fusiller dans la zone neutre les paysans suspects.

En Roumanie

Jassy, 5. — Le Parlement est rentré en session. M. Bratianu y a donné lecture d'un discours du Trône et annoncé que le Parlement siégera jusqu'au 15 avril, puis sera ajourné. Cette limitation de la durée de la session a provoqué le mécontentement des groupes libéraux et démocratiques, qui ont décidé, au cours d'une réunion qu'ils ont tenue après la séance du Parlement, de siéger quand même. On fait courir, au sujet de leurs délibérations, des bruits inquiétants, qui font allusion à l'organisation probable d'un mouvement antidynastique.

Aux Etats-Unis

Washington, 5. — Au cours de la discussion sur l'état de guerre, les sénateurs Berdaman, Stoone, Morris et Mac Cumber ont déclaré qu'ils voteraient négativement; toutefois, ils soutiendront le gouvernement si l'état de guerre est voté.

Londres, 5. — On mande de Washington au *Daily Telegraph* : Les chefs des partis démocratiques de la Chambre estiment qu'avant la fin de l'année, le gouvernement demandera la création de nouveaux impôts et le vote de trois milliards de dollars de crédits de guerre. Les droits de douane seraient progressivement augmentés et l'impôt sur le revenu établi. Les bénéfices des fournisseurs militaires seraient limités. Les Etats-Unis accorderaient un crédit de 500 millions de dollars à la France et à la Russie; en outre, un don en argent serait fait à la France.

Francfort-sur-le-Mein, 6. — On mande de New-York à la *Gazette de Francfort* que Wall Street désapprouve la proposition de M. Wilson de couvrir les frais de guerre par des impôts; les républicains sont aussi adversaires de ce projet.

M. Lafollette a proposé de délibérer sur l'état de guerre jusque mercredi. Le public est généralement calme; toutefois, les pacifistes continuent à être attaqués d'une manière inconvenante. Plusieurs journaux demandent l'expulsion des diplomates austro-hongrois. La discussion sur le point de savoir si l'Amérique doit collaborer intimement avec l'Entente est toujours discutée avec passion.

Vienne, 6. — Les journaux annoncent que le comte Tarnowski, ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Washington, a reçu l'ordre de rompre les relations diplomatiques avec les Etats-Unis et de demander ses passe-ports si le Congrès ratifie la proposition de M. Wilson déclarant l'état de guerre entre l'Amérique et l'Allemagne.

Le *Fremdenblatt*, organe semi-officieux, estime que cette attitude de l'Autriche-Hongrie est toute naturelle en présence de l'alliance fidèle et de la fraternité des armes qui existent entre l'Autriche-Hongrie et l'Allemagne; elle ne fait du reste que répondre au vœu général.

Londres, 4. — Du *Daily Chronicle* : Les milieux politiques estiment que la conséquence immédiate de la participation des Etats-Unis à la guerre sera un renforcement du blocus.

En Allemagne

Berlin, 5. — La *Gazette de l'Allemagne du Nord* écrit que ce qui frappe particulièrement dans le discours de M. Wilson, c'est son orientation précise. Le Président veut faire croire à notre peuple, qui lutte pour sa vie et sa liberté, que c'est lui qui lui apportera la vraie liberté. Quelle âme d'esclave suppose-t-il au peuple allemand pour croire qu'il veuille charger un étranger de faire la mesure de sa liberté ? La liberté que nos ennemis veulent nous donner, nous la connaissons à suffisance de cause. C'est au nom de cette liberté-là que l'Angleterre veut nous replonger dans notre impuissance de jadis, que la France veut occuper des pays de race allemande, et que leur allié russe a envoyé en captivité des vieillards, des femmes et des enfants allemands. La guerre a rendu le peuple allemand perspicace. Il voit que les discours de M. Wilson, quand il parle de la liberté, ne visent qu'à tenter de relâcher l'étroit lien qui unit le peuple et le monarque de l'Allemagne pour faire de nous une proie plus facile pour nos ennemis.

Nous savons, sans qu'il soit besoin de nous le dire, que, pour raffermir notre puissance au dehors, il nous reste à résoudre chez nous d'importants problèmes. Le discours que l'Empereur a prononcé à la séance mémorable du Reichstag du mois d'août 1914 en contenait déjà le programme, qui s'est de plus en plus développé depuis lors et que les discours du chancelier ont de mieux en mieux précisé. Malgré les préoccupations de la guerre, l'Empereur n'a jamais détourné son attention des questions que comporte notre réorganisation intérieure. L'éloge de la royauté sociale qui a été fait récemment au Reichstag était l'indice de la confiance qui règne entre le peuple et l'Empereur et qui n'est pas l'effet de l'autocratisme, comme le croit M. Wilson, mais celui d'une royauté populaire. Faire pousser à la dynastie des Hohenzollern de profondes racines dans la terre allemande, tel est le but que poursuivent de concert l'Empereur et le peuple, tel est l'idéal qui a fait s'accroître notre force au sein de la tempête. »

Cologne, 5. — Le correspondant à Berlin de la *Gazette Populaire de Cologne* annonce, de source autorisée, que la réforme électorale en Prusse sera votée sans attendre la fin de la guerre. Des mesures préparatoires sont imminentes, dit-il, et le projet de loi sera déposé et publié immédiatement après les fêtes de Pâques.

En Angleterre

Londres, 5. — Aux termes d'une déclaration faite hier à la Chambre des Communes, le contrôleur de la navigation s'est assuré depuis sa nomination la disposition de cinq cents navires marchands qui font le service régulier vers les diverses parties du monde. Pour régler les importations, il faut tenir compte en première ligne des nécessités de la guerre et des besoins de la population civile. Des navires achetés dans les pays les plus lointains du monde ont été affectés au service de l'Angleterre et, grâce à eux, le ravitaillement de la population civile est assuré dans la mesure du possible.

Au point de vue du tonnage, la situation est devenue de plus en plus grave et il a fallu des mesures de plus en plus énergiques : le gouvernement, entre autres, a été obligé de restreindre le nombre des navires faisant le service des Dominions transocéaniques et de supprimer même certaines lignes régulières. Le nécessaire, toutefois, est fait pour assurer un service régulier des importations de coton.

Londres, 5. — Le 29 mars dernier, lors de la discussion en deuxième lecture à la Chambre des Communes du nouveau bill sur le service militaire, M. Bonar Law a fait ressortir que le vote de ce bill s'imposait impérieusement.

« Jamais, a-t-il dit, il n'a été aussi difficile de mettre d'accord les exigences de l'armée en matière d'effectifs et celles des industries qui travaillent pour elle en matière de main-d'œuvre. L'armée doit savoir d'avance sur combien d'hommes elle peut compter et à quel moment elle pourra les recevoir. Nous avions pris nos mesures en temps opportun pour pouvoir garantir à la direction de l'armée l'envoi des effectifs dont elle a besoin pour la campagne de cette année, mais nous avons eu à cet égard un mécompte, les besoins de l'industrie ayant été tellement urgents qu'il a fallu leur donner le pas sur ceux de l'armée. La cause en remonte à la guerre renforcée des sous-marins, qui nous a contraints d'affecter à l'agriculture et à la construction navale nombre d'ouvriers qui auraient dû être envoyés sous les drapeaux, le renforcement de la production agricole et la construction de nouveaux navires étant d'urgente nécessité. Voilà comment il s'est fait qu'au début de l'année en cours 100,000 recrues ont manqué à l'armée : étant donné les engagements que nous avons pris non seulement vis-à-vis de la direction de notre armée, mais aussi vis-à-vis du gouvernement français, c'est un grave déficit et qui pourrait devenir plus que grave. Nous l'avons pallié dans une certaine mesure en affectant au service des bureaux et des cuisines à l'arrière du front plusieurs milliers d'hommes inaptes au service et de femmes. Lord Douglas Haig vient de charger le général Lawson de lui procurer pour le front tous les hommes qu'il sera possible d'enrôler. Le projet de loi qui vous est soumis autorise les autorités militaires à soumettre un million d'hommes à l'examen médical : il y a lieu d'espérer qu'on en trouvera 100,000 dans le courant du prochain trimestre. »

Deux députés libéraux, MM. Hoggs et Pringle, ont proposé de rejeter le projet de loi, en disant qu'il serait préférable de faire revenir les troupes de Salonique.

M. Asquith a fait observer qu'un grand nombre des 100,000 hommes sur lesquels on compte ont déjà été reconnus inaptes au service par les conseils de revision ou renvoyés de l'armée après incapacité constatée, et que par suite le nombre de 100,000 pourra être considérablement entamé.

Le colonel Burn a insisté sur la nécessité d'une levée de 100,000 hommes.

— L'Irlande, dit-il, pourrait les fournir, mais il semble qu'on laisse l'Irlande faire ce qu'elle veut.

— Si l'on veut, a interrompu M. Dillon, nous permettre dès maintenant de faire ce que nous voulons, nous donnerons les cent mille hommes

Le bill a été voté par 175 voix contre 13.

Londres, 5. — Des mesures énergiques sont envisagées en vue du recrutement des 500,000 hommes nécessaires à l'armée ; il est, entre autres, question de fixer la limite d'âge à 45 ans.

... 5. — La Chambre des Communes s'est ajourné ... au 17 avril.

Londres, 5. — Le gouvernement a décidé d'exercer son contrôle sur toutes les denrées alimentaires, de fixer un prix uniforme du pain pour tout le pays et d'exiger des boulangeries la vente du pain au plein poids.

En France

Paris, 5. — A la suite du violent bombardement de ces derniers jours, Reims va être complètement évacuée. Le maire a donné l'ordre aux derniers habitants restés dans ses murs de quitter leurs foyers. Les malades, les vieillards et les enfants ont été transférés mercredi, par les automobiles militaires, à Epernay. Lundi, 2,834 grenades sont tombées sur Reims.

Paris, 5. — La Chambre a voté hier le projet de loi déposé par les socialistes. Il soumet au contrôle du ministre des munitions toutes les usines réquisitionnées pour la fabrication du matériel de guerre et les oblige à partager avec l'Etat leurs bénéfices nets dépassant 10 p.c. du capital. La taxe est progressive et atteint jusque 60 p.c. du bénéfice net.

Paris, 5. — La Chambre a discuté une série d'interpellations relatives à la mesure, prise le 23 mars par le gouvernement, interdisant d'une manière générale les importations en France, mesure qui a provoqué une grande surexcitation dans le pays.

Plusieurs députés ont violemment attaqué le gouvernement. Le député Angel a déclaré que l'interdiction d'importer est la mesure la plus grave prise par le cabinet depuis le début de la guerre. Le député Leboucq a attiré l'attention du gouvernement sur les inquiétudes qu'elle suscite dans les cercles commerciaux de France et de l'étranger, tandis que M. Puech a exprimé l'avis que l'imprécision du décret favorise la spéculation.

M. Clémentel, ministre du commerce, a défendu le décret, qui a été la conséquence nécessaire d'une mesure identique prise par l'Angleterre.

— M. Thierry, ministre des finances, a demandé à la Chambre et obtenu l'ouverture d'un crédit spécial pour couvrir les frais du recensement préalable à l'introduction imminente des cartes de pain et de charbon.

Paris, 6. — Le Sénat s'est ajourné au 15 mai; la Chambre au 22 mai.

Paris, 6 — Le *Temps* annonce que les grandes blanchisseries d'Auteuil, près de Paris, devront cesser leur exploitation le 15 avril faute de charbon. Une trentaine de milliers d'ouvrières seront forcées de chômer.

En Turquie

Constantinople, 6. — Interviewé par un collaborateur du *Tanin*, le grand-vizir Talaat pacha a déclaré :

La Turquie et la Russie étaient des ennemies mortelles depuis des siècles. L'origine de cette inimitié était le projet caressé par la Russie d'envahir notre territoire. Comme le droit à l'existence constitue le droit le plus cher et le plus essentiel d'un peuple, il était de notre devoir le plus élémentaire et le plus sacré de nourrir un sentiment de haine contre le gouvernement autocratique russe qui visait à notre anéantissement. En conséquence, la chute du tsarisme a été saluée avec intérêt et satisfaction en Turquie plus que partout ailleurs, car il était impossible d'envisager le rétablissement de relations amicales et sincères entre la Turquie et le tsarisme qui nous menaçait dans notre existence.

Aujourd'hui, nous n'avons plus de raison pour ne pas vivre en bons voisins avec le peuple russe, qui est devenu maître de ses destinées et qui veut se constituer en Etat libre et moderne. A ce point de vue, nous avons salué avec sympathie la révolution russe. Si le peuple russe renonce aux projets de conquête chers au tsarisme, une nouvelle ère de développement et de progrès s'ouvrira pour l'Orient. La Jeune-Turquie, elle aussi, est fille de la révolution; elle aspire au calme et appelle de ses vœux les réformes qui lui sont nécessaires. Nous sommes heureux d'avoir maintenant un voisin animé du même idéal, des mêmes sentiments d'humanité, et qui a jeté à bas le tsarisme, dont l'intervention a toujours entravé nos projets de réformes intérieures.

Toutefois, nous constatons avec regret que la révolution n'a pas renoncé complètement à la politique agressive du gouvernement précédent. M. Milioukof a parlé d'une paix honorable en y mettant pour condition que la question turque soit résolue en faveur de la Russie. Nous ne savons si les libéraux russes approuvent ces méthodes hostiles et surannées. Si le peuple russe persiste dans cette attitude — funeste héritage que lui a légué le tsarisme — il est inutile de parler de paix.

Nous n'avons jamais nourri la moindre pensée agressive contre personne. Le peuple ottoman verse depuis deux ans, avec une sublime abnégation, son sang pour assurer son indépendance, et c'est pourquoi la question turque ne peut être résolue qu'en faveur des Ottomans.

Nouvelles diverses

Milan, 5. — On mande de Rome au « Corriere della Sera » :

La Conférence commerciale des Alliés, qui devait avoir lieu le 17 avril à Rome, a été ajournée au 17 mai. Y assisteront : les délégués de la Belgique, de la France, de l'Angleterre, du Portugal, de la Russie, de la Serbie et de l'Italie. M. T... ni présidera le comité italien.

Rome, 5. — Le gouvernement vient d'interdire dès à présent toute importation de marchandises en Italie, à l'exception des vivres et des matières premières absolument nécessaires à l'industrie et dont la liste est officiellement dressée. Le ministre des finances peut accorder certaines licences dans des cas spéciaux.

Paris, 5. — Le « Temps » apprend de Madrid que le gouvernement espagnol a fait relâcher tous les signataires du manifeste du parti ouvrier.

Petrograd, 5. — La « Novoïe Vremia » annonce qu'il y a en ce moment un échange de vues pressant entre les puissances de l'Entente au sujet des avantages réclamés par la Chine.

Dernières dépêches

Déclaration de guerre de l'Amérique

Washington, 5. — Reuter. — La Chambre des représentants a voté la motion de guerre.

Washington, 6. — La guerre a été votée par 375 voix contre 50.

Amsterdam, 6 — Suivant Reuter, on réclame du Congrès 680 millions de dollars pour l'armée et la flotte, dont 586 pour l'armée.

Berlin, 5. — En dépit de toutes les déclarations formelles du gouvernement allemand, des bruits continuent à circuler suivant lesquels on envisagerait l'abandon de la guerre renforcée des sous-marins dans le but d'éviter une rupture définitive avec l'Amérique. Nous sommes autorisés à déclarer que tous ces bruits sont inventés de toutes pièces.

UNE PAUVRE FEMME a perdu ce matin une somme d'une cinquantaine de francs, toute la fortune de son modeste ménage, enfermée en une pochette de toile cirée. Que celui qui a trouvé cette somme la rapporte au plus tôt au bureau du journal.

Les vols. — Dans la nuit du 5 au 6, des inconnus ont brisé le carreau grillagé d'une fenêtre à la factorerie de M. Victor-Milet, avenue Prince Albert, 177. Ils ont enlevé 81 verres de marmelade aux pommes, renfermés dans deux paquets rangés près de la fenêtre. En enlevant les verres, ils en ont fait tomber sept, qui se sont brisés.

Cette marmelade avait été vendue au ravitaillement de Namur, à raison de 0 fr. 70 le verre.

— Chez M. Delplace, négociant en tabacs, rue de Bruxelles, 34, deux gamins sont entrés dans le magasin et ont enlevé plusieurs paquets de cigarillos. M. Delplace s'est mis à leur poursuite, mais n'a pu les rejoindre.

— Vendredi matin, la femme d'ouvrage de M. Edmond Charlier, instituteur en chef, place Elisabeth, a constaté qu'on avait fracturé la porte du poulailler et enlevé les poules. Deux de celles-ci ont été égorgées sur place; dix-huit poules et deux coqs de race campinoise ont été emportés.

Vol à Saint Servais. — La nuit du 5 au 6, on a volé, au préjudice de M. Gobbe-Mohimont, curé de Saint-Servais, 10 poules valant actuellement 400 ... environ.

Communiqués et Arrêtés
DU GOUVERNEMENT

ARRETE. — 1. Aux termes de l'art. 1 de l'arrêté du gouvernement général, en date du 22 mars 1916 (Bulletin des lois et arrêtés p. 1833), concernant la saisie des arbres des forêts, j'ordonne par la présente dans le rayon de la position fortifiée et de la province de Namur, la saisie de toutes les portions de forêt où croît du taillis avec tout leur bois.

2. Les arbres, etc., saisis, sauf les exceptions indiquées ci-dessous et pour lesquelles il faut se munir de la permission de l'autorité compétente, tombent désormais sous les restrictions visées par l'article 3 du dit arrêté du 22 mars 1916.

Il est défendu d'apporter des modifications au bois saisi ou d'en disposer soit par stipulation ou contrat en faveur d'un tiers, soit par vente, achat, nantissement, échange, donation ou dotation, soit d'une autre manière quelconque, sans la permission préalable par écrit du Kreischef compétent ou, dans le rayon de la position fortifiée, du commandant de Namur.

3. Les travaux de déboisement ou des modifications déjà commencés le jour de la publication du présent arrêté dans les portions de forêt susmentionnées doivent être interrompus sur le champ et ne pourront être continués qu'après autorisation par les autorités indiquées à l'art. 2.

4. Conformément aux articles 5 et 6 de l'arrêté du gouvernement général en date du 22 mars 1916 (Bulletin des lois et arrêtés, p. 1833), quiconque dispose du bois saisi soit par vente, soit par nantissement, soit d'une manière quelconque, et quiconque, sans autorisation spéciale de l'autorité ayant ordonné la saisie, apporte des modifications au bois saisi, sera passible, à moins que d'autres dispositions pénales ne soient applicables, d'une peine d'emprisonnement de 5 ans au plus ou d'une amende allant jusqu'à 20,000 M. Les deux peines peuvent aussi être infligées simultanément; en outre, la confiscation du bois pourra être prononcée.

5. Cet arrêté entre en vigueur le jour de sa publication; surtout la saisie de toutes les portions de forêt où croît du taillis devient valable dans l'acception de l'article 3 de l'arrêté du gouvernement général du 22 mars 1916, et de celui du 16 mars 1917, III 688, sans qu'il faille la remise d'un avis de saisie spécial.

Namur, le 31 mars 1917.
Der Gouverneur der Festung und Provinz Namur,
[illegible] KŒHL, generalleutnant.

AVIS. — La livraison des objets dénommés dans l'arrêté du 10 janvier 1917 de M. le chef de l'administration près le gouverneur général en Belgique, section du commerce et de l'industrie, concernant la saisie des objets en cuivre, étain, nickel, laiton, bronze ou tombac, se trouvant dans les ménages, doit s'effectuer par les habitants des communes indiquées ci-dessous aux jours fixés, entre 9 heures du matin et 4 heures de l'après-midi :

Jeudi 19 avril, pour les communes de *Treignes, Agimont, Doisches, Dourbes, Gimnée, Gochenée, Matagne-la-Grande, Matagne-la-Petite, Mazée, Merlemont.*

Vendredi 20 avril, pour les communes de *Niverlée, Olloy, Romedenne, Romerée, Sart-en-Fagne, Soulme, Surice, Vaucelles, Vierves, Villers-en-Fagne, Vodelée.*

Le lieu de livraison pour toutes les communes indiquées ci-dessus, est la gare de Treignes.

Les objets doivent être livrés, en tous cas, aux jours indiqués ci-dessus et endéans les heures prescrites.

Les personnes tenues à la livraison, doivent veiller à leurs propres frais au démontage et au transport des objets. Un tiers peut être chargé de la livraison.

Les bourgmestres sont tenus de mettre à la disposition des habitants de leurs communes, des camions sur lesquels les objets de métal de chaque commune peuvent être transportés au lieu de livraison, à la date fixée.

Il doit être marqué, sur les colis, de quel ménage les objets ont été livrés. Les bourgmestres sont responsables de la sûreté et de la bonne exécution du transport dont les frais incombent aux communes.

Le payement en argent s'effectuera immédiatement lors de la livraison, entre les mains du porteur, sur la base du poids constaté; on lui remettra en même temps un certificat constatant le poids livré ainsi que le prix payé. Il est recommandé de remplacer à l'avance les objets à livrer.

J'attire particulièrement l'attention sur le § 11 des pénalités comminées suivant lequel tous cas de fraude et de changement de propriétaire sera puni par les tribunaux militaires allemands compétents.

Des perquisitions domiciliaires seront opérées.
Namur, le 1er avril 1917.
Der Præsident der Zivilverwaltung für die provinz Namur. I. V.,
Freiherr von HUNDT.

HEURE D'ETE. — *Arrêté.* — La loi du 29 avril 1892 (*Moniteur Belge*, p. 1281) est modifiée comme suit : Du 16 avril 1917, à 2 heures du matin, au 17 septembre 1917, à 3 heures du matin, l'heure légale sera l'heure solaire en temps moyen du 30e degré de longitude Est de Greenwich (heure d'été de l'Europe centrale).

A partir du 17 septembre 1917, à 3 heures du matin, l'heure légale sera l'heure solaire en temps moyen du 15e degré de longitude Est de Greenwich (heure de l'Europe centrale).

Le 16 avril 1917, à 2 heures du matin (heure de l'Europe centrale), les horloges publiques devront être avancées d'une heure de façon à marquer 3 heures; le 17 septembre 1917, à 3 heures du matin (heure d'été de l'Europe centrale), les dites horloges devront être retardées d'une heure, de façon à marquer 2 heures.

Par horloges publiques, il faut entendre non seulement les horloges des clochers et des tours, ainsi que les horloges des rues et places publiques, mais aussi toutes les horloges placées aux endroits et dans les locaux accessibles au public, tels que les gares, salles d'attente de tramways, embarcadères de bateaux, etc., les hôtels, banques, écoles, magasins et boutiques, etc.

Le 17 septembre 1917, l'heure allant de 2 heures à 3 heures du matin se présentant deux fois, elle sera désignée la première fois par 2A, 2A 1 minute, etc., jusque 2A 59 minutes, la deuxième fois par 2B, 2B 1 minute, etc., jusque 2B 59 min.

C'est l'heure établie ci-dessus qui, le cas échéant, devra être employée notamment dans toutes les publications, les horaires des chemins de fer, vicinaux, tramways, etc., ainsi que dans les assignations en justice, les heures des écoles, la désignation des heures de bureau, des heures de service dans les maisons de commerce, des heures d'exploitation dans les fabriques, etc.

Bruxelles, le 30 mars 1917.
Der general gouverneur in Belgien,
Freiherr von BISSING, generaloberst.

ON CHERCHE des capitaines, machinistes chauffeurs et matelots pour remorqueurs faisant la navigation sur la Sambre et la Meuse.
Certificats de capacité à produire.
S'adresser, pour plus amples renseignements, au Hafenamt, Namur; Hafenamt, Liége, et Hafenamt, Charleroi.
Hafenamt Namur.

CHRONIQUE LOCALE

Agence Belge de Renseignements
COMITÉ NATIONAL
DE RENSEIGNEMENTS ET DE SECOURS
pour les prisonniers de guerre
Fondé le 5 septembre 1914.
8, rue du Collège, 8, Namur

A l'occasion des fêtes de Pâques, le bureau de Renseignements et de Secours pour les prisonniers de guerre, 8, rue du Collège, sera fermé à partir du Samedi-Saint, 7 courant, à midi, jusqu'au mercredi de Pâques, 11 avril, à 10 h. du matin.

Le Président-Directeur, Jos. HAYNAULT, Ing.

— Nous recevons les lignes suivantes :
Monsieur le Directeur,
Quoique nous ayons déjà abusé de vos colonnes cette semaine au profit de notre œuvre, nous vous prions instamment de nous ménager encore aujourd'hui quelques lignes, uniquement pour remercier le public namurois de la façon aimable avec laquelle il a reçu nos enveloppes pour la Journée de Privations.

Nos délégués ont reçu partout le meilleur accueil et il nous plaît de rendre hommage à la population charitable de Namur et surtout à la classe des ouvriers et des pauvres. Spécialement dans nos quartiers populaires de St-Nicolas, des Brasseurs, Notre-Dame, etc., les jeunes filles porteuses d'enveloppes ont été reçues avec cordialité et il nous revient de partout que ces braves gens, chez qui pourtant la misère est grande, ont fait un sacrifice pour ceux qui sont encore plus pauvres qu'eux; le résultat sera leur récompense.

Merci donc à tous ces braves, merci à la population entière.
Agréez, Monsieur le Directeur.....
Le Comité de l'Œuvre de la Suralimentation des Malades.

Les enveloppes non reprises pourront être déposées avant mardi 10, place Lilon, 21, dans une boîte portant l'inscription « Journée de Privations ».

AVIS. — Le soussigné, président de la section apicole de Naninne et extensions, a le plaisir d'annoncer à ses confrères en apiculture que la Zuckerverteilungsstelle vient d'accorder l'autorisation de dénaturer du sucre pour la nourriture stimulante des abeilles.

La liste des commandes a été adressée à M. Thibaut, le sympathique et dévoué secrétaire fédéral, à qui nous présentons l'hommage de nos remerciments et de nos chaleureuses félicitations pour l'heureux résultat de ses pressantes démarches.

Dave, le 6 avril 1917. Max COLINET.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NAMUR

Le tribunal a rendu vendredi matin son jugement dans l'affaire du vol de 30,000 fr. de titres, commis, ainsi que nous l'avons relaté, au préjudice de Mme Vve Dounont-Deprez, de Ham-sur-Sambre. L'arrêt, longuement motivé, condamne Joseph Delcipée et Arthur Genet chacun à 4 années d'emprisonnement; il ordonne la restitution à la préjudiciée des sommes d'argent et titres trouvés aux domiciles des prévenus et condamne ces derniers à payer, en outre, une somme de 20,071 fr. 50 de dommages-intérêts à la partie civile; les condamne également aux dépens. Enfin, signalons encore que le jugement donne acte à la partie civile des réserves qu'elle a formulées quant aux titres qui ont pu être négociés ou échangés.

— Vendredi ont continué les débats du vol de 700 kilos de froment commis, au préjudice du fermier Gustave Broze, par huit individus de Spy.
Le jugement sera rendu samedi matin.

LES AUDIENCES DE PAQUES

Hier, à l'audience du tribunal correctionnel de Namur, Me Henri Bribosia a rompu une lance en faveur de la suppression des audiences de la fin de la semaine pascale.

« Il m'est toujours pénible, a-t-il dit, de venir plaider un jour de Vendredi-Saint, surtout en matière de vol qualifié, et l'on devrait s'entendre une bonne fois — ceux qui ne partagent pas nos croyances les respecteraient sans aucun doute — pour avancer de trois jours les vacances pascales et pour que les tribunaux puissent chômer les jeudi, vendredi et samedi saints.

A la date commémorative du jour où le Christ mourait sur la Croix au milieu des deux larrons et où il pardonnait au coupable repentant, il me paraît peu convenable de condamner ou de juger les larrons d'ici-bas. »

Nous faisons nôtres les revendications de l'honorable avocat, car il nous semble, en effet, que les journées de Pâques sont tellement sacrées pour les chrétiens, qu'elles ne sauraient être gardées de façon assez solennelle.

HEMORROIDES. — Difformités des membres, appendicite, hernies. Consultations: lundi et mercredi, de 2 à 4 h., à l'*Institut du Dr Doguiara, à Jumet*, près Charleroi. 312

PHARMACIENS DE SERVICE. — Chisogne, rue de Bruxelles; Stoufs, rue du Pont; Vivier, Saint-Servais.

A Huy

De notre correspondant :

Charbon. — Une distribution de charbon aux secourus aura lieu dans le courant de la semaine prochaine aux usines de l'Austro-Belge, à Corphalie, suivant un ordre fixé. Tenant compte de l'éloignement du dépôt, le Comité accordera à chacun 70 kilos de houille contre un bon de 50 kilos.

Le beurre. — La monopolisation des distributions de beurre au local de l'ancienne Banque Nationale, rue Neuve Voie, aura amené cet heureux résultat de pouvoir servir, sous le contrôle de l'administration communale, chaque semaine, plus de 1,200 numéros. Chaque famille aura son tour et nul n'y trouvera plus à redire. Les marchands de beurre d'auparavant ne se verront plus suspectés et tout ira pour le mieux...

Les pommes de terre. — Il n'y en a plus! Les gros camions, lourdement chargés des précieux tubercules, qui ont traversé récemment la ville, sont bien destinés au Comité de Ravitaillement, mais le contenu, quelques milliers de kilos, est réservé pour la plantation. Et pendant ce temps-là, la ville de Waremme, notre voisine, annonce une distribution de pommes de terre à raison de 3 kilos par personne à 0 fr. 45, ration du mois courant. Heureux Waremmiens!

La Vie à Bruxelles

De notre correspondant :

Le procès Dor

Le procès Dor s'est déroulé, les deux premiers jours, dans une atmosphère d'indifférence et de somnolence absolues.

La Cour avait voulu voir et entendre des doristes. Sept témoins signalés par Dor et amenés par une « compagne » sont venus nous donner de jolis échantillons de détraqués et d'hallucinés. Ce n'est pas sans une immense pitié qu'on entend ces déclarations fanatiques, j'allais dire frénétiques.

Phénomène étrange, et toujours renouvelé, de trouver chez des esprits dits forts, chez ceux qui n'admettent ni Dieu ni diable, cette faiblesse d'esprit en faveur des faux prophètes, en faveur des théories les plus abracadabrantes!

Dor, en effet, n'est pas l'illuminé logique, comme le Père Antoine, comme d'autres rebouteurs; non! Dor n'est qu'un destructeur, un négateur. Ses livres — des plagiats, souvent sans queue ni tête, d'œuvres de médecins et d'athées — entendent tout démolir, et avec quels arguments éhontés et blasphématoires.

N'insistons pas, la nausée nous prend rien qu'à y penser.

Mais voici Dor à la Cour d'appel. Il va devoir s'expliquer.

— Qui êtes-vous? demande le président.

— Qui je suis... je ne l'ai jamais dit... je le cache parce que je ne puis le révéler.

Mais le président de la Cour ne le lâche pas des yeux. Il attend, il veut une réponse.

Dor ramène ses deux bras sur sa poitrine, sous cette barbe en éventail qui s'en va rejoindre sa crinière poivre et sel.

— Qui je suis? Je suis le Christ, le vrai, pas le faux!

Il fait un pas en arrière.... son coup de théâtre a-t-il fait son petit effet? Sans doute le madré va-t-il en profiter pour placer une déclaration. On sent qu'il est prêt à faire un de ces sermons qui hypnotisaient les niais de son école dite morale. Mais la Cour n'a pas le temps de rire.

— Fort bien, dit le président. Expliquez-vous sur les faits vous reprochés. Pourquoi avez-vous ordonné à un tel de jeter son bandage? Pourquoi dites-vous aux mères de donner de l'eau au lieu de lait à leurs poupons? Pourquoi avez-vous escroqué telle et telle et telle somme?

Pauvre moujik! Il a joué son va-tout en s'affirmant Dieu et on le ramène la corde au cou dans la banalité du Code pénal, dans les contingences prosaïques des manœuvres frauduleuses, des délits correctionnels.

J'ai écouté attentivement les plaidoiries, d'ailleurs fort intéressantes, des Mes Gérard et Bonnehil, mais l'impression de défaveur ressentie contre l'histrion a été bien moins vive que celle qui a résulté pour moi de l'attitude et des paroles du prévenu lui-même. Cet homme s'est coulé aussi définitivement que possible.

Quel dommage que tous ses adeptes n'aient pu le voir à ce moment, le contempler dans ce court et décisif duel avec le Président de la Cour! Bien des yeux se seraient dessillés, bien des convictions se seraient évanouies devant la lamentable attitude de ce fourbe qui a, espérons-le, fini de s'engraisser de la stupidité de ses adeptes, fini de compromettre la santé de ses concitoyens par des pratiques que la science et le bons sens condamnent.

Quatre audiences vont être consacrées la semaine prochaine à sa défense. Ces quatre audiences ne suffiront pas à le blanchir.

LES MONNAIES ETRANGERES

Allemagne, 1 mark ou 1 fr. 25, égale 100 pfennigs; 1 thaler égale 3 marks.
Amérique, 1 dollar ou 5 fr. 30, égale 100 cents.
Angleterre, 1 livre sterling ou 25 fr. 40, égale 20 shillings ou 240 pence.
Argentine, 1 peso ou 2 fr. 15, égale 100 centavos.
Autriche-Hongrie, 1 couronne ou 1 fr. 05, égale 100 heller ou 100 filler.
Brésil, 1 milreis ou 1 fr. 56, égale 1000 reis.
Egypte, 1 livre ou 25 fr. 56, égale 100 piastres.
Espagne, 1 peseta ou 1 fr., égale 100 centimos.
Finlande, 1 mark ou 1 fr., égale 100 pfennigs.
Inde anglaise, 1 roupie ou 1 fr. 60, égale 16 annas.
Italie, 1 lire ou 1 fr., égale 100 centisimi.
Japon, 1 yen ou 2 fr. 50, égale 100 sen.
Mexique, 1 peso ou 2 fr. 50, égale 100 centavos.
Suède et Norwège, 1 couronne ou 1 fr. 40, égale 100 ore.
Hollande, 1 florin ou 2 fr. 11 5/8, égale 100 cents.
Portugal, 1 milreis ou 5 fr. 59, égale 1000 reis.
Russie, 1 rouble ou 2 fr. 66 5/8, égale 100 kopecks.
Roumanie, 1 len ou 1 fr., égale 100 bani.
Turquie, 1 livre ou 22 fr. 69, égale 100 piastres.
Urugay, 1 peso ou 5 fr. 40, égale 100 centisimos.
Chine, 1 taël ou 5 fr. 50.

NECROLOGIE

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. Charles AUDAG**, chaisier, décédé à Namur le 6 avril, à l'âge de 65 ans.
Les absoutes seront dites le samedi 7 avril, à 5 1/2 h., en l'église paroissiale Saint-Nicolas.

— M. Jules T'Kint et sa famille, ont la douleur de faire part de la mort de **M. Guillaume T'KINT**, leur cher et regretté père, beau-père et grand-père, pieusement décédé à Namur le 7 avril 1917, à l'âge de 81 ans, administré des sacrements de l'Eglise.
L'enterrement aura lieu lundi 9 courant, à 10 h., en la chapelle de l'hospice Saint-Gilles.
Réunion rue de l'Hôpital, 1, à 9 3/4 h.

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. Adelin MERCIER**, époux de Mme **Léona MERCIER**, décédé à Jemeppe-sur-Sambre le 6 avril 1917, à l'âge de 34 ans, après une longue maladie, administré des sacrements de Notre Mère la Sainte Eglise.
L'enterrement aura lieu le lundi 9 avril, à 10 h., en l'église de Jemeppe-sur-Sambre.

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. François ROBIN**, décédé le 9 mars 1917, à l'âge de 20 ans.
Un service pour le repos de son âme aura lieu à Natoye le 11 avril, à 10 1/2 h.

— Les demoiselles Marie et Céline Chaput; M. et Mme Edouard Fastrez-Chaput et leurs enfants; M. et Mme Jean-Baptiste Chaput-Godissart et leurs enfants; M. et Mme Maurice Legenin-Chaput, ont la profonde douleur d'annoncer la mort de **M. Joseph CHAPUT**, veuf de Mme **Eléonore HALLOY**, leur père, beau-père et aïeul, pieusement décédé à Trieu-Courrière le 4 avril 1917, dans sa 86e année.
L'absoute a eu lieu dans la plus stricte intimité.
Un service pour le repos de son âme sera chanté en l'église de Trieu-Courrière, mercredi 11 avril, à 10 1/2 heures.

— La famille Deffense-Joiris nous prie d'annoncer la mort de **M. Antoine DEFFENSE**, leur cher et regretté époux et père, mort accidentellement à l'écluse de Leffe le 18 janvier 1917, à l'âge de 53 ans. L'absoute a eu lieu mardi 3 avril au caveau de la famille, à Selayn.
Le service d'enterrement sera chanté à Leffe-Dinant le lundi 9 avril, à 11 heures.
C'était un homme de bien, sincère, dévoué à ses chefs et à ses concitoyens: aimé et estimé de tout le monde, il laisse d'unanimes regrets parmi tous ceux qui l'ont connu.

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. Jules LAFFUT**, décédé le 18 mars 1917, dans sa 23e année.
La messe d'enterrement sera célébrée jeudi 12 avril, à 10 h., en l'église d'Evelette.
Un service de la part de la jeunesse sera célébré mardi 17 avril, à 11 h.

— Mme Ferdinand Doneux, née Laure Ebroïn, et sa fille Elisa, ont la profonde douleur d'annoncer la mort de leur cher et regretté époux et père, **M. Ferdinand DONEUX**, décédé le 17 mars 1917, à l'âge de 32 ans. Un service pour le repos de son âme sera chanté lundi 9 avril, à 11 h., en l'église de Hemptinne (Eghezée).

— On nous prie d'annoncer la mort de **M. Honoré LOMBA**, ajusteur aux chemins de fer, époux de Mme **Thérèse LEPAS**, décédé le 3 mars 1917, à l'âge de 34 ans.
Un service pour le repos de son âme sera célébré le lundi 9 avril, à 10 h., en l'église de Vedrin.

— La famille F. Rosar-François nous prie d'annoncer la mort de **M. Joseph ROSAR**, pieusement décédé à Temploux, à l'âge de 76 ans, administré des sacrements de N. M. la Ste Eglise.
L'absoute, suivie de l'inhumation, a eu lieu à Temploux le vendredi 6, à 4 heures.
Le service d'enterrement sera chanté à Temploux le mardi 10 courant, à 11 heures.

— **M. et Mme Théodore THIRION-HENRICOT**, d'Aische-en-Refail, et leurs enfants, ont la profonde douleur d'annoncer la mort de leur cher fils et frère Donat, décédé le 25 mars, à l'âge de 38 ans.
Le service solennel pour le repos de son âme sera célébré le mardi 10 avril, à 11 heures, en l'église d'Aische-en-Refail.
Un service de jeunesse sera annoncé ultérieurement.

— **M. et Mme Léon VARENBERGHS-SIBILLE** ont la profonde douleur d'annoncer la mort de leur chère petite fille Lili, née à Yves-Gomezée, décédée à Sibret, âgée de 7 ans 1/2.
L'enterrement provisoire a eu lieu dans l'intimité. Le présent avis tient lieu de faire part.

— La jeunesse des Comognes (Vedrin) nous prie d'annoncer qu'un service sera célébré le lundi 9 avril, à 11 h., en l'église paroissiale de Vedrin, pour le repos de l'âme de **M. Arthur HORION**, décédé le 9 mars, dans la 23e année de son âge, muni des secours de la Religion.

— La messe de trentaine pour le repos de l'âme de Mme **veuve Pierre DEMEURE**, née **Marie HENRY**, sera chantée en l'église de Natoye le samedi 14 avril, à 11 h.

— Mme Vve Bertrand-Comartin, de Dréhance, et sa famille, remercient les amis et connaissances des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de **M. Emile BERTRAND.**
Le service de trentaine pour le repos de son âme sera chanté en l'église de Dréhance le lundi 16 courant, à 11 h.

— Mme veuve E. Honet et ses enfants remercient les parents, amis et connaissances des marques de sympathie reçues à l'occasion de la mort de leur cher et regretté époux et père, **M. Emile HONET.**
La messe de quarantaine pour le repos de son âme sera chantée le mardi 10 avril, à 10 h., en l'église de Saint-Marc.

— La messe de quarantaine pour le repos de l'âme de **M. Charles SOLOT** sera chantée le lundi 23 avril, à 9 h., en l'église paroissiale de Pessoux.

— La messe anniversaire pour le repos de l'âme de M. **Gustave DELVIGNE**, fils de M. Delvigne-Soudron, sera chantée le 9 avril, à 10 1/2 h., en l'église d'Auvelais (Centre).

— La messe anniversaire de Mme **Charlotte PIERART**, veuve de **M. Camille LATOUR**, sera chantée à Morialmé le lundi 16 avril, à 11 h.

Genève, 2. — L'ingénieur *Joseph SPIESS*, inventeur du dirigeable rigide auquel il a donné son nom, est mort samedi dernier à Paris, à l'âge de 78 ans. Il était né à Mulhouse.

— On annonce la mort de *M. Jean VAN DEN EEDEN*, directeur du Conservatoire de musique de Mons, membre titulaire de l'Académie royale de Belgique, commandeur de l'Ordre de Léopold.

LE COMBATTANT A LA BEQUILLE

L'Italie compte un émule de notre Charlier national, la légendaire « Jambe de Bois » de la révolution de 1830, que tout le monde connait par les gravures et dont on a vu le sosie dans les cours et cortèges glorifiant les fondateurs de notre nationalité. Le héros italien s'appelle Enrico Toti. Ayant perdu la jambe gauche dans un accident de chemin de fer, il construisit une bécane de son invention et devint globe-trotter par vocation. Il passa par l'Europe entière et ne manqua pas de visiter la Belgique. Au début de la guerre, il voulut s'enrôler parmi les volontaires, malgré son infirmité, pour faire à vélo le service d'estafette. Trois fois il fut refusé par les autorités; il parvint enfin à joindre le duc d'Aoste, auprès duquel il plaida si éloquemment sa cause qu'il fut admis dans le bataillon des bersaglieri cyclistes.

Le béquillard s'acquittait tant bien que mal des petites corvées, mais il aspirait ardemment à prendre une part active aux combats, malgré les quolibets de ses camarades.

Vers la fin d'août de l'année dernière, une occasion unique se présenta pour le combattant à béquille de montrer sa valeur. Son bataillon avait reçu l'ordre de s'emparer d'une position importante à l'Ouest de Monfalcone et Toti suppliait son commandant de pouvoir être cette fois de la partie. Cette grâce lui fut accordée et l'on vit ce spectacle peu commun d'un bersaglieri s'attacher aux pas de ses compagnons d'armes en sautant à la béquille. Après une échauffourée assez sérieuse, la « hauteur 85 » fut emportée d'assaut par les Italiens. Mais à peine les bersaglieri s'y étaient-ils installés que les autrichiens firent un retour offensif et cernèrent la hauteur. Toti, quoique blessé dès le début de l'action, se défendit courageusement, la carabine à la main, excitant ses camarades à la résistance.

Le combat dura longtemps et une balle vint frapper le courageux infirme en pleine poitrine. Convaincu qu'il avait son compte, Toti se mit debout, lança de toutes ses forces sa béquille dans la direction des assaillants autrichiens en criant : « Evviva Italia ! Vivent les bersaglieri ! » Puis il s'affaissa, mourant, ôta son casque d'acier, mit un long baiser sur son panache et rendit le dernier soupir.

Un arrêté royal lui accorda la médaille d'or pour son courage et son dévouement et dix lignes de nécrologie dirent les hauts faits du béquillard tombé en héros pour son pays.

Chronique agricole

(Correspondance particulière de l'*Ami de l'Ordre*)

Destruction des senés

Pour la destruction des senés, sauves, ravenelles, moutarde sauvage, dans les avoines, nous préconisons l'emploi de la kaïnite finement moulue. Ce produit, employé comme nous allons le dire, donne toujours satisfaction.

On emploie la kaïnite de fine mouture à la dose de 800 à 1,000 kg. par hectare que les senés sont plus ou moins abondants. Le meilleur moment pour l'épandre est le matin, lorsque les feuilles sont encore mouillées de rosée, par un temps calme et sec. On sème la kaïnite à la volée; s'il se trouve, de place en place, des taches où les plantes parasites sont plus nombreuses qu'ailleurs, on force un peu la dose moyenne.

L'efficacité d'une application de kaïnite finement moulue dépend surtout du moment choisi. Si on la sème trop tôt, les senés sont encore peu développés, tous ne sont même pas levés et quelques jours après l'opération on doit traiter de nouveau. Au contraire, sème-t-on la kaïnite trop tard, les plantes sont déjà fort développées, les premières rosettes des feuilles seules sont atteintes et retiennent la kaïnite; les senés se ramifient et continuent à se développer. Le meilleur moment pour le traitement correspond à l'apparition de la deuxième rosette de feuilles. Les cultivateurs attendent généralement trop longtemps avant d'appliquer la kaïnite.

M. J. Van Espen, directeur de l'Ecole provinciale d'agriculture de Tirlemont, a obtenu un résultat parfait en faisant l'application sur des senés n'ayant que deux feuilles. Quelques heures seulement après l'emploi de la kaïnite, on peut voir déjà les senés se dessécher. Les céréales ainsi traitées ne souffrent nullement; les grains de kaïnite s'attachent aux feuilles ouvertes et poilues des senés et les détruisent; ils glissent, au contraire, le long des feuilles des céréales sans les endommager.

Mais, nous le répétons, la kaïnite doit être finement moulue, garantie à 80 p.c. de finesse au tamis de ½ mm. et de 50 p.c. de finesse au tamis de 1/4 de mm.

Peut-on détruire les senés dans d'autres récoltes que les blés et les avoines ? On a employé la kaïnite sur des lins que les senés avaient envahis et on a obtenu un bon résultat sans aucun mal pour le lin. Néanmoins, nous conseillons encore de faire des expériences quand il s'agit d'autres plantes qu'une céréale. Les cultivateurs intelligents feront des essais sur de petites surfaces.

Bien entendu, quand il s'agit d'avoine il ne faut avoir aucune crainte, car les expériences faites jusqu'à ce jour sont absolument concluantes.

L'emploi de la kaïnite sur avoine avec jeune trèfle peut être nuisible à la jeune légumineuse; c'est pourquoi il convient également de faire des essais afin de trouver le meilleur mode dans les cas spéciaux. La valeur fertilisante bien connue (12.4 p.c. de potasse) de la kaïnite donne à son emploi pour la destruction des senés une grande supériorité sur les autres procédés. Indépendamment de la destruction des senés, la kaïnite est l'engrais potassique d'application courante dans la culture de l'avoine.

Alf. GOURMET, à Rochefort.

L'AUBEPINE. — L'Annuaire météorologique de l'Observatoire fixe au 30 mars, dans notre pays, le commencement de la feuillaison de l'aubépine; aussi faut-il nous dépêcher de faire savoir aux propriétaires de grands jardins, parcs ou pâturages, dont les haies d'aubépine forment les solides et gracieuses clôtures, que les fruits des jolis arbustes aux pétales blancs ou roses seront, cette année, utilisés comme comestibles. C'est une ressource alimentaire que nous avons l'habitude de dédaigner. Aussi taille-t-on généralement les haies, sans trop grand souci ni des fleurs ni des fruits. La taille provoque l'arrêt presque complet de la floraison sur toute la plante et le nombre des fruits en est, par conséquent, réduit jusqu'à l'infime !

Cette année, l'on se propose d'utiliser les fruits de l'aubépine pour la fabrication d'un succédané du café. Ce sera un café populaire qui vaudra peut-être bien celui de malt. On s'est souvenu avec à-propos que les baies de l'aubépine sont comestibles, soit torréfiées comme on se propose de le faire, soit séchées au four, puis réduites en poudre pour en obtenir une sorte de farine, dont on fait parfois du pain dans les régions méditerranéennes où vivent, dans les montagnes, des variétés d'aubépine voisines de la nôtre. Par la fermentation, les baies fournissent même une liqueur spiritueuse qui n'est pas sans agrément.

Espérons que, dans l'intérêt de cette nouvelle ressource pour l'alimentation populaire, les propriétaires donneront ordre à leurs jardiniers de laisser pousser librement les aubépines des haies.

UNE GRANDE DECOUVERTE

La pénurie de charbon devait forcément provoquer les recherches d'hommes ingénieux pour assurer l'éclairage public sans le secours du carbone. L'expérience a été tentée à l'usine à gaz de San Salvatore Monferrato et semble avoir pleinement réussi. Les inventeurs du nouveau procédé de fabrication, MM. Arrigo et Ceruti, le premier ingénieur, le second docteur en sciences, ont remplacé le charbon par des déchets de plantes, et le gaz obtenu de la sorte s'est révélé de bonne composition pour l'éclairage et le chauffage et les produits obtenus par la distillation des produits secondaires : le méthyl, les acides et la poix, ont donné toute satisfaction.

Après les premières expériences, les inventeurs ont perfectionné leurs appareils, et le gaz produit est utilisé actuellement dans les moteurs à explosion, les hauts fourneaux, les fonderies, les fabriques de céramique et les manufactures de tissus. Les matières premières employées pour la distillation du gaz sont les déchets du riz, les roseaux, tiges de maïs, les fougères, les bruyères, les fanes de pommes de terre, les résidus des distilleries, des filatures de coton, des papeteries, etc.

Moyennant quelques modifications, les installations des anciennes usines à gaz peuvent parfaitement convenir pour le nouveau procédé de fabrication. Aussi nombre de petites usines se sont-elles immédiatement outillées pour mettre en pratique la nouvelle découverte, la pénurie de charbon s'accentuant de jour en jour dans la péninsule.

Notre compatriote Minckelers, inventeur de la distillation du gaz par le charbon, ouvrirait de grands yeux s'il lui était donné de voir l'application de la méthode géniale de travail découverte par lui à Louvain.

QUELLE EST L'EPAISSEUR DE L'ATMOSPHERE TERRESTRE ? — L'ingénieur Boll examine cette intéressante question dans la revue allemande *Prometheus* et il y apporte de curieuses contributions. Quoique la couche d'air qui entoure le globe atteigne à une très grande hauteur, on peut cependant envisager la possibilité de calculer approximativement celle-ci en posant la question sous cette forme : « Jusqu'à quelle hauteur la présence de l'air, si raréfié soit-il, peut-elle être démontrée ? » On y peut répondre, dit M. Boll, par l'observation des lueurs crépusculaires.

Il a été prouvé qu'à 74 kilomètres de hauteur se trouvaient encore des couches d'air capables de réfléchir cette lumière. Par ailleurs, pour ces calculs, on a surtout recouru à l'étude des aurores boréales, qui ont permis de constater (observation de Paulsen) qu'elles trouvaient réflection jusqu'à 4 et 500 kilomètres de hauteur. On parvient encore à calculer la hauteur de l'atmosphère terrestre en notant le point où les aérolithes s'enflamment. Les données les plus extrêmes, à ce sujet, vont à 300 kilomètres.

L'astronome Boeddeker a indiqué une façon nouvelle d'effectuer ce calcul. En suivant les phases d'une éclipse de lune, il a établi qu'à une distance de plus de 300 kilomètres de la terre, les rayons du soleil sont déjà, en partie, réfléchis.

Les grandes profondeurs des mers. — On n'est pas parfaitement fixé sur la profondeur des mers, car les grands sondages sont forts malaisés à exécuter. On sait cependant que l'Océan Pacifique, par exemple, présente d'effroyables gouffres, remplis de mystères et de ténèbres. M. Wharton, savant anglais, vient de faire de nouvelles recherches à ce sujet. Il pense que la plus grande profondeur du Pacifique se trouve en un point situé par 23° 40' lat. sud et 175° 10' long. ouest de Greenwich et le « Penguin », qui l'explorait, y a brisé sa ligne de sonde, après en avoir dévidé 4,900 brasses sans avoir touché le fond. Deux fois le même accident s'est produit. Il faut espérer qu'on finira par réussir à nous donner la valeur exacte de cette profondeur qui est, en tout cas, de 245 brasses déjà plus considérable que celle qu'on a relevée près du Japon. Le point signalé par M. Wharton aurait 8,918 mètres de profondeur.

Jusqu'ici c'étaient les points voisins des côtes du Japon qui « détenaient le record » de la profondeur; les voilà au second rang.

On peut se demander, à cette occasion, ce que devient un navire coulant en cet endroit, ou même un cadavre jeté à la mer après avoir été cousu dans un sac avec le boulet ou la gueuse de fonte traditionnels. Arrivent-ils au fond? Restent-ils suspendus dans le liquide, en raison de l'accroissement de pression et de densité? Ou bien sont-ils lamentablement aplatis avant de toucher le fond!

L'aviation après la guerre

Dans un article que le « Figaro » consacre à l'aviation, nous lisons que l'industrie française est parvenue au cours de la présente guerre, à construire des appareils offrant le maximum de sécurité tout en faisant du 200 à l'heure. En 1914, pareil exploit aurait été signalé comme un merveilleux record.

— Il n'y a pas de raison, ajoute notre confrère, de ne pas prévoir prochainement l'organisation d'un service d'aviation spécialement réservé au transport de lettres et de légers colis postaux. Déjà l'essai en a été tenté, non sans succès, en Angleterre. Le ministre du commerce français s'occupe activement de ce problème. Ce nouveau mode de transport est particulièrement important au point de vue des rapports postaux de la France avec ses colonies du Nord de l'Afrique d'une part, et, d'autre part, entre ces colonies elles-mêmes, où les moyens de communication sont encore rares, primitifs et coûteux. »

Ce mode de transport présente l'inappréciable avantage d'être bon marché, les frais de premier établissement étant relativement minimes. Le « Figaro » engage ses compatriotes à s'occuper dès maintenant de la solution de ce problème. Ces projets n'ont, dit-il, rien d'utopique. Les combats aériens et sous-marins dépassent déjà et de loin les plus audacieux récits de Jules Verne.

L'utilité de l'aéroplane. — Par suite de la débâcle des glaces dans le Sund, les îles fortifiées danoises de Saltholm et de Flak ont été, pendant une semaine, isolées complètement de la terre ferme. Le commandant du fort de Saltholm ayant télégraphié qu'il y avait là un malade dont l'état réclamait des soins urgents, un biplan militaire fut expédié à l'île, emportant à son bord un médecin ainsi que le courrier postal.

FAITS DIVERS

CAPITAUX A PLACER SUR HYPOTHEQUES EN PREMIER RANG. Ecrire avenue Eugène Plasky, 38, à Schaerbeek. 3552

AU FRONT DES ALPES. — Lugano, 3. — A la suite de la température défavorable et du dégel, les accidents sont nombreux dans l'armée italienne. Dans le val Mylenco, une vallée latérale de Veltlin, des abris retranchés ont été enlevés par les avalanches. Beaucoup de soldats ont péri. On a retrouvé jusqu'ici 9 morts et 12 blessés.

A BRUXELLES. — Une nouvelle vacance s'est produite dans le barreau de cassation. La mort de Me J. Van Dievoet, membre du Conseil de l'Ordre auprès de la juridiction suprême, porte à trois le nombre des places.

— Deux individus, se disant représentants d'un comptoir hollandais d'alimentation, ont vendu à Mme V..., avenue Zola, à Schaerbeek, des confitures de pommes où s'apercevait une légère couche de confiture, le restant n'étant qu'une mixture qui n'a rien de commun avec la confiture. Mme V... s'est rendue rue Paul Lauters, où elle a constaté que le comptoir indiqué n'existe pas.

Policiers et voleurs. — La nuit, les agents auxiliaires Dacus et Vandevelde, qui patrouillaient, rencontrèrent, boulevard du Jubilé, deux individus poussant devant eux une charrette à bras chargée de planches. Les policiers les arrêtèrent, mais au même moment les escarpes s'emparèrent d'une barre de fer et en assénèrent des coups aux agents. Tous deux sont tombés assommés. Les bandits ont profité de cette circonstance pour disparaître avec leur charrette. Les blessures des deux agents sont assez graves.

Une fabrique clandestine de nouilles. — M. l'officier inspecteur de police Stickel, chef de la brigade judiciaire d'Ixelles, vient de faire une descente dans une maison de la rue Keyenveld où un nommé K... avait installé une fabrique clandestine de nouilles. Il employait à cet effet de la farine provenant du Comité national qui lui était fournie par des trafiquants. La farine et les nouilles ont été saisies.

VOL DE VALEURS. — Des bandits, qui ont pénétré la nuit chez M. Louis Ballet, rentier à Hollogne-aux-Pierres, ont fracturé le coffre-fort et dérobé une importante somme d'argent, ainsi que les obligations de la ville de Bruxelles, emprunt de 1905, ci-après : s. 4757 n. 21, s. 5000 n. 20, s. 27005 n. 2, s. 32868 n. 16, s. 44065 n. 21, s. 46365 n. 5, s. 49236 n. 4, 5, 9, 10, 12, 13; s. 49236 n. 15 à 17, s. 58585 n. 2, s. 69008 n. 13, s. 111576 n. 2, s. 113761 n. 10 à 12, s. 115871 n. 6, 15 et 16.

IMPORTANT VOL DE NUIT. — La nuit, des malfaiteurs se sont introduits chez M. L..., rue Bara, à Cureghem. Ils ont fracturé les meubles du rez-de-chaussée et se sont emparés de deux grands plateaux, d'une jardinière, de couverts, etc., ainsi que d'une collection de bijoux d'une valeur de 1,800 francs.

UNE CURIEUSE METHODE SERBE POUR COMPTER SUR LES DOIGTS. — L'observation des prisonniers serbes, dit la revue scientifique *Prometheus*, a révélé une curieuse méthode de compter sur le bout des doigts, en usage chez les Serbes, qui sont en général des calculateurs médiocres et dont les connaissances en matière de table de multiplication mentale ne dépassent guère 5×5. Voici comment ils procèdent pour multiplier très rapidement deux nombres allant de 6 à 10. Ils attribuent aux cinq doigts de chaque main, à commencer par les pouces respectivement, la valeur des chiffres 6, 7, 8, 9 et 10. Supposons qu'ils aient à multiplier 7 par 8. On rapproche l'index d'une main représentant le chiffre 7, du majeur de l'autre main représentant le chiffre 8. On compte alors le nombre de doigts à partir du pouce jusque et y compris l'index d'une part, et jusque et y compris le majeur d'autre part. On obtient ainsi le chiffre 5, soit le pouce, l'index et le majeur d'une main et le pouce et l'index de l'autre. On imagine derrière ce chiffre un zéro, ce qui donne 50, et l'on y ajoute le produit du nombre de doigts restants, soit l'annulaire et l'auriculaire d'une part (2) et le majeur, l'annulaire et l'auriculaire d'autre part. On voit que ce produit, 6, (2×3), ajouté à 50, soit 56, donne le résultat de la multiplication (7×8).

UNE LIGNE TELEPHONIQUE DE 6,763 KILOMETRES. — A peine est-elle entrée en exploitation que la ligne téléphonique de New-York à San-Francisco, qui pouvait passer pour la plus longue du monde, se voit ravir cette gloire par une nouvelle ligne que la Bell Telephone Company vient d'établir entre les villes de Buffalo-Chicago-Omaha-Salt-Lake City et Portland (Ohio). Elle ne mesure pas moins de 6,763 kilomètres et bat de 1,323 kilomètres celle de New-York à San-Francisco.

UN VIEUX SERVITEUR ! — Le *Nieuws van den Dag* annonce qu'un ouvrier cordonnier de s'Gravenmoer, A. van Gool, âgé de presque 92 ans, a fêté dernièrement le 80e anniversaire de son entrée au service de la famille Broeders, à Dongen.

Le règne des loups et des chiens en Russie. — Derrière le front Est, dans la région de la Polésie, des marécages du Rokitno et de la Terre Noire — sur les deux-tiers donc du front russe —, les loups et les chiens errants sont devenus les maîtres des plaines et des forêts.

Les journaux russes sont effrayés depuis quelque temps par cette nouvelle plaie, qui constitue même un obstacle sérieux à la défense du pays. Tous les jours, il arrive que des bandes de loups assiègent les postes militaires, affrontant même les balles des mitrailleuses.

Voici maintenant que les chiens errants, abandonnés dans les régions qui avaient été ravagées par les Russes lors de leur première retraite, s'unissent, poussés par la faim, et parcourent en bandes le pays à la recherche d'une proie.

Ces chiens ne le cèdent en rien aux loups en sauvagerie et ne sont pas moins sanguinaires. Aussi, le service d'approvisionnement des armées russes, qui doit se faire presque partout par voiture ou traineau, n'est guère facilité par la présence de ces dangereux quadrupèdes, qui ne craignent pas de se jeter par centaines sur des convois même assez importants.

Le premier submersible américain. — Du « Figaro » : Il y a cinquante-trois ans — c'était pendant la guerre de Sécession — qu'on le vit naître... et périr. Le « David » était long de onze mètres; son déplacement était assuré à la main par un équipage de neuf hommes et la torpille était traînée à l'arrière.

Il fut coulé une première fois par le remous d'un bateau qui passait au-dessus de lui. Son commandant, seul sauvé du naufrage, remontait peu après à son bord, le « David » ayant été renfloué. Coulé de nouveau et de nouveau repêché, il fut dès lors commandé par son constructeur Aunley, victime lui-même, ainsi que tous ses hommes, d'un troisième naufrage en rivière Cooper.

La carrière du submersible n'était pas pour cela terminée : il fut encore repêché.

Le 17 février 1864, au jour, il s'approchait à une centaine de mètres du « Hausatonic », bâtiment de la flotte des Fédéraux ancré dans le port de Charleston, et lançait sa torpille. Au choc, une formidable explosion se produisit. Le navire coula aussitôt... et le « David » aussi. Mais, cette fois, il ne reparut plus. Ce n'est que trois ans plus tard que l'on retrouva côte à côte, avec leurs équipages de cadavres, le « David » et le « Goliath » qu'il avait détruit.

LESSIVEUSE NATIONALE VAPORA
LESSIVANT SANS SAVON
Hautes références
Renseignements : 7, rue St Etienne, Liége. 4002

L'INSPECTION DES CAVES DU PARLEMENT ANGLAIS. — En raison des événements, l'ouverture de la session du Parlement anglais, qui, en d'autres temps, avait lieu avec un cérémonial solennel, réglé jusque dans ses moindres détails, a été considérablement simplifié cette année. Toutefois, on n'a pas cru devoir rompre avec une très ancienne tradition, devenue à la longue une pure formalité, c'est celle de l'inspection des caves (the searching of the vaults).

Cette inspection se fait par les soins d'une compagnie de la garde de « La Tower », composée en grande partie de vétérans, blanchis sous le harnais, qui, en compagnie de fonctionnaires des deux Chambres, se rendent successivement dans les caves de la Chambre des lords et de la Chambre des communes, pour y inspecter les sous-sols et les passages souterrains.

Pour trouver l'origine de cet usage curieux, il faut remonter jusqu'au fameux complot ourdi, en 1605, pour faire sauter le roi Jacques Ier avec tout le Parlement. Déjà les conspirateurs avaient creusé une galerie souterraine partant d'une maison voisine de Westminster, et étaient parvenus à introduire plusieurs barils de poudre dans une des caves du Parlement. On put arrêter à temps un des conspirateurs, Guy Fawkes, qui était de garde la nuit qui précédait la mise en exécution de l'attentat. Mis à la torture, il ne tarda pas à entrer dans la voie des aveux. Le 5 novembre, le « Guy-Fawkes-day », est encore de nos jours fêté avec allégresse dans toute l'Angleterre. Dans les pays de langue française cet événement est connu sous le nom de « Conspiration des poudres ».

Un journal de mathématiques a proposé le problème suivant : « Calculer le nombre de combinaisons que peuvent produire au jeu de dominos les vingt-huit numéros de la série. »

La solution a donné le chiffre fantastique de 284,528,211,840.

Ainsi, deux joueurs de dominos jouant quatre coups par minute et dix heures par jour pourraient passer plusieurs milliers d'années avant d'épuiser toutes les combinaisons du jeu.

La guerre — la guerre actuelle du moins — serait probablement finie...

Ne croisez pas les jambes. — Un médecin affirmait récemment que rien n'est plus préjudiciable à la santé que de s'asseoir en croisant les jambes.

La compression des vaisseaux occasionnée par cette position produit, paraît-il, dans les membres inférieurs une stagnation du sang qui favorise les varices et les appendicites.

Voilà qui n'est guère rassurant pour les tailleurs, ni les Orientaux!..

La chasse dans le canton de Zurich. — La chasse de 1916 a été très fructueuse dans le canton de Zurich; les 620 chasseurs patentés n'ayant abattu pas moins de 11,397 pièces de gibier. Losqu'on évalue à 50 fr. la valeur d'un chevreuil, à 7 fr. celle d'un lièvre et à 20 fr. celle d'un renard, la valeur totale du gibier abattu en 1916 dans le canton a atteint le chiffre coquet de 124,612 fr., ce qui, reparti entre les 620 Nemrods, donne par tête un butin d'une valeur de 126 fr., abstraction faite de la licence, dont le coût est 75 francs.

Dans les musées américains. — Les journaux des Etats-Unis annoncent que M. John-Pierpont Morgan vient de faire don au musée de Hardford, le Wadsworth Athenaeum, d'une admirable collection, jadis réunie par son père, de porcelaines, faïences et verreries des fabriques italiennes du dix-septième siècle, de porcelaines françaises et allemandes du dix-huitième siècle, de bronzes romains d'après l'antique et d'ivoires du dix-septième siècle.

Il y a joint, outre une somme de 250,000 francs, pour compléter la collection, 2,200 actions du Steel preferred et l'édifice connu sous le nom de « Morgan Memorial Building », qui a coûté entre 1 et 2 millions de dollars.

Les ancêtres de la sténographie

Rien de nouveau sous le soleil. La sténographie, dont notre siècle s'attribue la découverte, a été inventée bien avant nous. Le fait est mis en évidence par un manuscrit du dixième siècle, rédigé en latin et appartenant actuellement au British Museum.

Ce manuscrit est un traité sur la sténographie, dont il attribue l'invention à Tullius Tiro, esclave affranchi de Cicéron. Ce bon serviteur utilisait sans doute son invention pour transcrire, à la volée, les discours de son maître.

Les caractères sténographiques ont eu d'autres ancêtres indirects : les hiéroglyphes. Seulement, tandis que l'hiéroglyphe égyptien représente une idée, un mot ou une phrase, le caractère sténographique traduit seulement les sons, c'est-à-dire les syllabes composant le mot. C'est une écriture phonétique très abrégée. Son invention remonte donc, s'il faut en croire le mystérieux manuscrit, au septième siècle de Rome.

Rien de nouveau sous le soleil, mais seulement du retrouvé.

ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE NAMUR
du 31 mars au 6 avril

Naissances : Léon Fontaine, rue de Balart, 104; Auguste Hicorne, rue du Travail, 61; Jeanne Dandoy, rue St-Nicolas, 76; Joseph Deravet, rue de Grognon, 17.

Mariages : Auguste Bidron, tourneur en fer à St-Servais, et Julie Close, ménagère à Namur; Benoit Martin, employé, et Céline Dusaucy, à Namur; Alexandre Houbion, manœuvre, et Théodorine Dempinne, ouvrière d'usine à Namur.

Décès : Antoine Deffense, époux Joiris, 53 ans, à Dinant; Lucien Sacré, 2 ans, chaussée de Louvain, 25; Désiré Delaile, époux Crasset, 71 ans, rue de l'Hôpital, 1; Carmen Joly, 5 mois, rue des Bouchers, 9; Aurélie Ladrière, veuve Gilson, 76 ans, rue St-Nicolas, 2.

Publications de mariages : Fernand Sorée, concierge, et Ferdinande Delaux, lingère à Namur; Félix Cavalier, boulanger, et Louise Toussaint, couturière à Namur; Jean Boile, domestique, et Marguerite Vercruysse, servante à Namur; Victor Colignon, chaudronnier à Jambes, et Clémentine Andries, à Namur; Jean-Baptiste Volcher, forgeron à St-Servais, et Marie Warrand, à Namur.

ANNONCES

Personne trouvé sacoche tram dimanche soir, priée rapporter à adresse carte postale ou carte visite s'y trouvant, bne récomp. Si pas restituer sacoche au moins papiers, billets, porte-monnaie et clef et chapelet souvenir s'y trouvant; remettre boîte aux lettres adresse indiquée. 4001

ON demande jeune homme ayant fait ses études, pr travaux de bureau, 51, Bd d'Omalius. 4091

ANGLAISE donne leçons conversation, progrès rapides. S'adr. 13, re de l'Ouvrage, au second. 4012

PROFESSEUR diplômé de langues germaniques donnerait leçons particulières d'allemand, d'anglais et de flamd. Re des Ecoles, 12, La Plante. 3775

Ménage, au courant des travaux de ferme, cherche place pour diriger culture. Références de tout premier ordre. Ecrire F. T. L., bur. du jl. 3871

Jeune homme de 32 ans demande place domestique de ferme. S'adr. Emile Tripnaux, à Lustin. 3993

BON VACHER, sachant bien traire, dem. place. Adr. bur. jl. 3985

Cuisinière, âge mûr, demande place. S'adr. rue des Ecoles, 59, Saint-Servais. 4062

Bonne ouvrière tailleuse demande place
S'adr. route de Liége, 160, Jambes. 4011

Van Rysselberghe-Cazy, 1e Emile Cuvelier, Namur, demande jeune homme pour faire les courses. 3981

ON cherche, env. Namur, représentt sér. pr vente crist. de soude. Henri George, Sombreffe. 3852

Dans chaque localité où je ne suis pas représenté, je dem. pers. sûre, désir. de réal. gains except. sans risq. ni av. fonds. L. Margot, pl. St-Aubain, Namur. 3957

Sont demandés de suite
pour la vente d'un article de première nécessité, bons
VOYAGEURS DE COMMERCE
pour les régions de Philippeville, Florennes, Walcourt, Thuillies, Beaumont, Sivry, Rance, Cerfontaine. Ecrire M. M. B. W., bur. jl. 3843

Société belge, bien connue, cherche pr la représenter dans prov. de Namur, de préf. dans les camp., personnes honor. et actives, ayant relat. et loisirs. Situat. d'av. S'adr. 17, rue Fabry, LIÉGE. 3979

Gérants pour succursales épiceries sont demandés. Belle situation. Caution 1,500 francs espèces ou bons titres. Références exigées. Ecrire G. F. A., bur. du jl. 3841

ON demande de bonnes apprêteuses et apprenties, 87, rue Emile Cuvelier. 3966

ON demande ménage pour occuper, pendant la guerre, maison neuve située à St-Marc. S'adr. Charcuterie Jeanmart, 76, re Emile Cuvelier. 3984

MÉNAGE SANS ENFANTS
est demandé par ter mer célibataire. Références sérieuses exig. Mari soigner chevaux, bétail et à toute main; femme conn. tous les ouvrages d'un ménage, laiterie très réduite. Adr. bur. jl. 4057

On demande pour Namur
Ménage sans enfant, mari domestique, femme servante-cuisinière.
Logement séparé, feu, lumière. Bons gages.
S'adr. par lettre, 21, rue de l'Etoile, Namur. 3921

Gouvernante, hne famille, 30 à 40 ans, pour† s'intér. au besoin, est demandée pr ferme. Hautes réf. ex. Ecr. J. D., 56bis, rue du Cavalier, Charleroi. 4103

Servante, 26 ans, demande place, logeant chez elle. Adr. bur. jl. 4098

Jeune fille, sacht très bien coudre, demande place fille de quartier. Références. Adr. bur. jl. 4089

HOTEL VICTORIA dem. de suite fille de cuisine, préfér. de la camp. Bonnes références. 4068

Ménage cathol., 4 enf., dem. forte fille à tout faire. M. Arnould, ingénieur, à Auvelais. 4090

ON dem., pour Châtelet forte servante-cuisinière, propre, active. Bses réf. exig. Adr. bur. jl. 4102

ON demande, pour environs de Namur, cuisinière âgée de 30 à 40 ans, munie de bonnes références. Adr. bur. jl. 4013

On demande pour l'hospice de Fosses deux femmes, dont une cuisinière et une servante. Bons gages. 3947

Bonne, sérieuse, ayant déjà servi, est demandée de suite chez Mme Grégoire-Chainaye, no 1, rue Tête Noire, à Huy. 4000

ON demande : 1o une bonne servante-cuisinière; 2o une fille d'ouvrage. Adr. bur. jl. 3969

ON demande, environs Namur, fille à tout faire, sachant traire (pas cuisine), plusieurs sujets. Références exigées. Ecrire D. S. B., bur. jl. 2727

On demande fille de cuisine, très propre Hôtel de la Gare, Namur. 3913

ON dem., mais. cath., camp., ménagère, âge mûr, cuisine. Ecrire E. E., bur. du jl 3220

ON demande, pour ville Luxemb., forte fille de 25 à 40 ans, sacht un peu cuisine. Adr. bur. jl. 3778

ON demande une servante. Bonnes références. Adr. bur. jl. 3939

EMPLOIS

Trois places d'inspecteur-contrôleur vacantes dans importante compagnie d'assurances. **Traitement fixe et augmentation annuelles. Commissions, abonnement, frais de voyage.** Mise au courant gratuite. Références de 1er ordre et association 3,600 fr. exigés. Ecrire M. Donnay, rue du Vivier, 17, Bruxelles. 4056

AVIS.

Situation sérieuse et d'avenir, pouvant être cumulée avec autres occupations, est à conférer en province à Messieurs instruits, bien posés, AYANT LOISIRS et désireux d'augmenter sérieusement leurs ressources, société Belge, connue et prospère. RIEN A VERSER, **mais inutile d'écrire si pas actif, très honorablement connu et si on ne peut rayonner dans une région agricole.**

Adresser les demandes, en indiquant âge et profession, à S. B. 7, Office de Publicité, 36, rue Neuve, 36, BRUXELLES. 3061

EMPLOI LUCRATIF et HONORABLE

Nous demandons personnes actives, appartenant plutôt à la bourgeoisie, et surtout habitant centre agricole. Pour renseignements, s'adresser A. Bastin-Favresse, 36, avenue du Progrès, 36, à Gosselies. Aucune caution ne sera demandée. 2755

INSTITUT PHILOTECHNIQUE

Directeurs : BUCHET frères. — Fondé à Bruxelles le 1er mai 1902. — Cours par correspondance.

1o Ex. d'Inst.-trice, Géom.-arpent. 2o Comptab. droit com., sténo. 3o Langues mod. 4o Publict. 5o Chim., Phys., Elect., Mécan., Métallurg., Autom., 6o Dessin, Archit., Béton armé, Construct. 7o Cours d'Université (j central; a) Ex. d'entr., b) Philos. et Lettres, c) Scienc. Phys. et Mathém., Scienc. Natur., Droit, Notariat.

Demandez programmes 1231

8, rue EUGENE VERHEGGEN, 8, BRUXELLES

Berger policier Groenendael

mâle, excellent défenseur, 18, chemin de la Laide Coupe, Salzinnes-les-Moulins, Namur. 4094

OCCASION Bon piano à vendre Adr. bur. jl. 4095

A LOUER Maison de 8 p., avec beau jard., petit loyer. 95, ave Prince Albert. 4092

ASSURANCES

MM. HUBERT, assureurs, no 4, re Gaillot, Namur, portent à la connaissance de leurs clients qu'ils se chargent du placement de leurs risques et qu'ils continuent à traiter TOUTES les assurances. 4093

Faites vos achats en prévision de la hausse

Forte partie excellent savon mou brun, en bidons de 12 1/2 kilos, à 4 fr. et à 5 fr. le kilo, autorisé, chez JULES GEORGES, no 6, rue Lambin, Jambes. 4096

SACHETS en PAPIER parcheminé satiné

le mille : no 1, fr. 13.50; no 2, fr. 11 50; no 3, fr. 10.00 Bureau de Publicité MICH. CITROEN, boulevard d'Herbatte, no 21, Namur. 4097

Etude de Me LOGE, notaire à Namur, r. Pepin 18

EN UNE SEULE SEANCE

Vente de 8 hect. 1/2 de terres à Wierde et de 2 hect. de terre et pré à Emines

Mardi 17 avril 1917, à 3 h., en l'étude de Me Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18, le propriétaire vendra, en une seule séance :

I. Diverses terres, à Wierde, 8 hect. 1/2. Jouissance 1er octobre 1917.

II. Terre et pré, 2 hect., à Emines, lieu dit « Pachis d'Hulplanche », joignant le ruisseau, le chemin, MM. Boucher et Julien. — Jouissance immédiate. 4070

Détail voir affiches. — Plan en l'étude.

Moulin-à-Vent-Bouges

Mercredi 25 avril 1917, à 3 h., en l'étude de Me Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18, les héritiers Sonet vendront définitivement et sans remise, en masse ou en 3 lots, une vaste maison avec grand jardin arboré (26 ares 98 c.), chaussée de Louvain, Moulin-à-Vent-Bouges, à proximité de l'église. — Jouissance immédiate. — Mise à prix offerte : 15,100 fr. — Plan en l'étude. 4071

Chastrès (Walcourt)

Jeudi 10 mai 1917, à 11 h., hôtel Jandrain, près la gare, à Walcourt, par ministère de Me Delimoy, notaire à Dinant, à l'intervention et à la recette de Me Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18, vente définitive et sans remise d'une bonne ferme à Chastrès, 16 hect., occupée par M. Parmentier, et comprenant maison, bâtiments, prés, vergers et terres. En masse ou en 37 lots. — Détail voir affiches. — Plan en l'étude de Me Logé. — Prompte jouissance. — Renseignements chez M. Servais, cand. notaire à Gerpinnes, et en l'étude de Me Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18. 4072

Vente sur faillite de beaux immeubles à Namur

Mercredi 2 mai 1917, à 11 h., à la justice de paix de Namur-Nord, MM. Frapier et Michel, avocats à Namur, curateurs à la faillite de « La Victoire Wallonne », à Namur, feront vendre, par ministère de Me Logé, notaire à Namur, rue Pepin, 18 :

1. Grande propriété, rue de Bruxelles, 34, à Namur, occupée par « La Victoire Wallonne » (3 ares 60 cent.), spécialement agencée pour établissement financier et vaste commerce, dans la meilleure situation commerciale de la ville;

2. Une belle maison, à usage de café, 17, rue Rogier, à Namur (91 centiares); 4073

3. Une maison, café « A la Belle-Vue », boulevard d'Omalius, 44, à Namur (1 are 15 cent.);

4. Une maison, rue Notre-Dame, 40, à Namur.

A LOUER

Vastes hangars et magasins, à Heuvy. S'adresser chez Me Logé, 18, rue Pepin, Namur. 2084

Nombreux capitaux à placer
SUR HYPOTHEQUES 145

Etude de Me Paul JEANMART, notaire à Namur.

POUR SORTIR D'INDIVISION

Vendredi 13 avril 1917, à 11 1/2 h. très précises, le notaire Jeanmart vendra définitivement au prétoire de la justice de paix de Namur (Palais de Justice).

Namur

1. Emplacement à bâtir, sis place d'Armes, d'environ 140 m2, joignant notamment M. Quinot et Mlles Laloi. 3762

2. Maison de commerce, rue des Brasseurs, 34.

Vente publique d'un bel Emplacement à bâtir Boulevard d'Omalius.

Mardi 17 avril 1917, à 11 heures, en l'étude, le notaire Jeanmart vendra un bel emplacement à bâtir, boulevard d'Omalius, à Namur, ayant 7 m. de façade, joignant M. Wéry-Polet et l'ancienne propriété Delchevalerie. 3152

Vente publique définitive d'une maison de commerce

Mercredi 18 avril 1917, à 11 h. précises, en l'étude, le notaire Jeanmart vendra définitivement une belle maison de commerce, située rue de Bruxelles, 52, à Namur, avec dépendances et cour, d'un ensemble de 110 m2. — Jouissance immédiate. 3763

Vente publique d'une belle et spacieuse Villa et de 8 Maisons avec Jardin et Terrain A BOMEL-NAMUR

Le mardi 17 avril 1917, à 3 h., en l'étude, le notaire Jeanmart vendra : 1. Une belle et spacieuse villa, avec écurie, remise, dépendances et terrain, située rue de Bomel, 138, contenance de 13 ares 10;

2. Sept belles maisons avec jardin, sises rue de Bomel, nos 140, 142, 144, 146, 148, 150 et 152, contenant chacune environ 130 m2;

3. Une petite maison avec grand jardin, sise rue d'Arquet, d'une contenance de 31 ares.

Eau de la ville et gaz. — Prompte jouissance. — Facilités de payement. 3153

Nombreux capitaux à placer
SUR HYPOTHEQUES 144

Etude de Me M. DELVIGNE, notaire à Namur.

Saint-Servais

Mercredi 11 avril, à 11 heures, en son étude, Me Maurice Delvigne vendra publiquement, une belle maison avec jardin, située r. des Ecoles, 26. 3764

Jeudi 12 avril 1917, à 11 heures, en son étude, rue Godefroid, 17, Me Maurice Delvigne, à l'intervention de Me Debouche, notaire à Gembloux, vendra définitivement : 1. Une belle maison avec dépendances et jardin, contenant 2 ares 20 centiares, située rue de Gembloux, 49; 2. Une autre jolie maison avec dépendances et jardin, contenant 2 ares 75 cent., située rue St-Donat, 48. 3765

Etude de Me DELVIGNE, notaire à Namur.

BORDS DE LA MEUSE

Belle villa à La Plante-Namur

Mercredi 11 avril 1917, à 3 1/2 h., devant M. le Juge de Paix du canton de Namur-Sud, Me Delvigne, notaire à Namur, vendra publiquement : une jolie villa, de construction récente, avec jardin, de 9 ares 19 centiares, avenue de la Pairelle, no 64, à La Plante-Namur, le long de la Meuse, joignant le chemin de halage, Mme Breydel, MM. Lambert et la chaussée de Dinant. Visible tous les jours, de 3 à 5 h. du soir. 4076

Etude de Me M. DELVIGNE, notaire à Namur.

Nombreux capitaux à placer sur hypothèques S'adr. en l'étude de Me Maurice DELVIGNE, re Godefroid, 17, Namur. 143

Etude de Me Georges MONJOIE, notaire à Namur.

VENTE DEFINITIVE

d'une belle Maison avec Jardin

à Salzinnes les-Moulins, Namur

Mardi 10 avril 1917, à 10 heures, le propriétaire fera vendre définitivement, par le ministère et en l'étude de Me Georges Monjoie, notaire à Namur, une belle maison, cotée du no 84, avec écurie, dépendances et jardin rempli d'arbres fruitiers en plein rapport, situé à Salzinnes-les-Moulins (Namur), contenant 12 ares 56 centiares, joignant la rue de Salzinnes-les-Moulins, M. Derouwaux, M. Lemercier, Mlle de Dorlodot et une ruelle.

La route à établir, sans aucun frais pour l'acquéreur, longeant la parcelle de terre appartenant à Mlle de Dorlodot, donnera une plus-value à la propriété à vendre, qui formera plusieurs lots à bâtir. — Jouissance deux mois après la vente. — Facilités de paiement. Conditions en l'étude. 3435

VENTE DEFINITIVE

de deux Maisons avec Jardin

à Namur et Belgrade

Mercredi 11 avril 1917, à 10 heures, les propriétaires feront vendre définitivement, par le ministère et en l'étude de Me Georges Monjoie, notaire à Namur :

1. Une maison avec écurie, cour, dépendances et jardin, le tout d'une superficie de 3 ares 10 c., situé à Namur, rue Pied-du-Château, nos 4 et 6, joignant la rue, MM. Wérenne, Cochart, Gillard, Radart, Chaudoir, Trousse et la Ville de Namur.

2. Une vaste maison d'habitation avec écurie, dépendances et jardin, avec issue sur la plaine de Belgrade, située à Belgrade, joignant d'un côté la grand'route, des 2e et 3e côtés Mme Delplace et d'un 4e la plaine de Belgrade.

Vente en masse ou par lots. — Jouissance immédiate. — Facilités de paiement. — Conditions en l'étude. 3436

Yvoir

Mercredi 25 avril 1917, à 10 h., Me Monjoie, notaire à Namur, vendra, en son étude, une maison et une remise, situées à Yvoir et louées à M. Félix Wilmart. Conditions en l'étude. 4060
77

Capitaux à placer sur hypothèques

Etude de Me Isidore HANOZIN, huissier, Namur, rue de l'Arsenal, 9.

Vente publique de beaux sapins et de baliveaux à Faulx

Lundi 16 avril 1917, à 1 heure, au café Pierre Mine, à Faulx, M. de Reul fera vendre publiquement : 55 sapins, très beaux, de 20 à 25 mètres d'élévation, divisés en 5 lots, se trouvant dans le Bois de la Neuve Pierre; 8 lots de baliveaux dans le bois « d'En Haut ». Au comptant, 10 p.c.

Pour renseignements, s'adresser au garde Victor Nigot. 4064

PAR SUITE DE DECES

Vente d'objets mobiliers, à Flawinne

Dimanche 15 avril 1917, à 2 heures, en la mortuaire de Mme veuve Gany-Gauthier, l'huissier Sterpin, de Namur, vendra : machine à coudre « Singer », objets mobiliers. (Détail voir affiches.) Au comptant, avec 10 p.c. 4077

Etude de Me HAVERLAND, notaire à Olloy.

Vente d'écorces à Vierves

Samedi 14 avril 1917, à 2 heures, en la salle des ventes, la commune de Vierves vendra publiquement les écorces de 8 hectares 70 ares de la coupe « Cabareaux ». 4100

Achetez vos Meubles directement

A LA GRANDE FABRIQUE DE MEUBLES

de l'Hôtel des Ventes Saint-Loup

25-27, RUE DU COLLÈGE, NAMUR

Direction : E. FALMAGNE

Successeur de la firme Em. Pirson, rue du Bailli, 2, à Namur (ancienne maison Cassart-Pirson)

Magasins les plus vastes et les mieux assortis de la ville

Grand choix de Chambres à coucher. — Salles à manger

Salons. — Bureaux. — Ameublements de café. — Poêles, etc. — Spécialité de lits anglais

Vente publique tous les lundis à 2 heures

Achat ferme et prise gratuite à domicile de tous Mobiliers à vendre

ENTRÉE LIBRE

Etude de Me HAMOIR, notaire, rue St-Aubain, 1, à Namur.

Vente publique d'un Matériel de ferme

A BOUGES

Mardi 10 avril 1917, à 2 h., M. Antoine Lambillon fera vendre publiquement, à la recette de Me Hamoir, notaire à Namur, le matériel de sa ferme, à Bouges, savoir : deux chevaux, dont une jument de 8 ans, pleine, et un hongre; douze bêtes à cornes, dont 3 vaches pleines, 7 génisses et 2 bouvillons de 12 à 15 mois, et matériel. Au comptant. 3173

Maloune-Floreffe

Jeudi 12 avril 1917, à 10 heures, en l'étude de Me Hamoir, requête M. Jos. Hancotte-Culot, à Malonne, il sera vendu deux parcelles de terrain, sises l'une commune de Floreffe, « Pachis de la Chapelle », mesurant 27 a. 14 c., et l'autre commune de Malonne, au Pirov, « Terrain du roy », de 22 a. 60 c. 3809

Jouissance 1er nov. 1917. Gde facilité de paiement.

Vedrin

Mercredi 11 avril 1917, à 10 h., étude et ministère de Me Hamoir, requête M. Plennevaux-Lebeau, vente publique de : 1. Maison et jardin, 7 a. 30 c., aux Comognes-Vedrin; 2. Terrain, de 17 a., à « l'Arquet », Vedrin. 3766

Faulx

Mercredi 11 avril 1917, à 2 h., chez L. Henry, à Faulx, requête Morin-Remy, vente publique, recette Me Hamoir, d'une maison et jardin, de 11 a. 60 c., située à Faulx. 3767

Flawinne

Jeudi 12 avril 1917, à 9 h., en l'étude de Me Hamoir, requête enfants J.-B. Ganhy-Gauthier, il sera vendu une maison avec terrain, de 36 a. 51 c., à Flawinne, « aux Comognes », joignant un chemin, MM. Patigny, Gaspard, Dache et Dubois. 3768

Etude de Me de FRANCQUEN, notaire à Jambes.

Capitaux à 4 1/2 % à placer
SUR HYPOTHEQUES
S'adr. en l'étude du notaire de Francquen. 1842

A vendre ou à louer

Belle maison de campagne; jouissance immédiate. S'adr. Me Février, notaire à Sombreffe. 146

Etude de Me FRANCESCHINI, notaire à Fosses.

Location publique de 37 hectares de terres, prés et verger à Fosses

Le mardi 10 avril 1917, à 1 heure, au café Noël Lessire, à Fosses, Me Franceschini exposera en location publique et à sa recette, diverses parcelles de terres, d'une contenance totale de 37 hectares, sur Fosses et Vitrival. 4045

Détail aux affiches. Renseignements en l'étude.

Adjudication définitive de 7 hect. 60 a. de bonnes terres à Fosses

Le jeudi 19 avril 1917, à 2 heures, au café de M. Hypp. Ledoux, à Fosses, Me Franceschini vendra définitivement 7 hect. 60 ares de terres, prés et vergers, sur Fosses. Détail aux affiches. 4046

EN UNE SEULE SEANCE

Vente d'une terre à Fosses

Le jeudi 19 avril 1917, à 2 heures, au café de M. Hyppolite Ledoux, à Fosses, Me Franceschini vendra, en 1 séance, requête de M. Félix Clocheret : une terre, sise sur Sart-St-Laurent, de 58 ares 90, en lieu dit « Chesselong », occupée par M. A. Massinon. 4047

Etude de Me BOUVIER, notaire à Noville-les-Bois

Vente publique d'un beau mobilier à Noville-les-Bois

Mardi 10 avril 1917, à 2 heures, en la cour de Mme Vve Désiré Motte, à Noville-les-Bois, à la requête de MM. Sonet, Me Bouvier vendra, sous sa recette : piano, chambre à coucher en chêne, 2 buffets, tables, poêle, garde-robe en chêne, machine à coudre, service de table, etc., etc. 4037

Vente publique d'une belle maison avec jardin à Bierwart

Jeudi 12 avril 1917, à 2 heures, au café de Mme Vve Hougardy, à Bierwart, requête de Mme Vve Evrard-Delisse et de sa fille, en présence de M. le Juge de Paix du canton d'Eghezée, Me Bouvier vendra publiquement, à l'intervention de Me Hela, notaire à Moha : une belle maison d'habitation de construction récente, avec dépendances, cour, jardin et verger, contenant 17 ares 40 cent., située à deux minutes de la gare de Bierwart, convenant pour toute espèce de commerce, fonctionnaire ou rentier. 4038

Vente publique de meubles à Hingeon

Lundi 16 avril 1917, à 2 heures, en la demeure et à la requête de M. Auguste Delilleux, à Hingeon, Me Bouvier vendra publiquement le beau mobilier garnissant la demeure de M. Dutilleux : lits, matelas, couvertures, lavabos, fauteuils, tables, poêles, etc., etc. 4039

Location publique d'une belle maison de rentier à Noville-les-Bois

Mardi 17 avril 1917, à 2 heures, en l'étude du notaire Bouvier, M. Louis Georges, libraire à Liége, fera exposer en location, par le ministère du dit notaire, une belle maison de rentier, avec dépendances, jardin et verger rempli d'arbres fruitiers, située à Noville-les-Bois, au centre du village, à deux cents mètres de la station et de l'église, contenant 49 ares 62 centiares. — Cette propriété convient parfaitement pour tout commerce, rentier ou fonctionnaire. 4040

Vente publique d'un bon matériel agricole à Liernu

Vendredi 20 avril 1917, à midi, en la cour de son habitation, à Liernu, M. Louis Fadeur-Decamps, cessant toute culture, fera vendre publiquement, par le ministère et à la recette de Me Bouvier, notaire à Noville-les-Bois, deux belles vaches pleines exercées au travail, une génisse de 14 mois, goreaux, deux chariots, rouleaux, charrue, herses, landons et autres attirails de labour. 4041

Etude de Me FOCQUET, notaire à Romedenne.

Mercredi 25 avril 1917, à 5 heures, en l'école communale à Surice,

Location publique de terrains sur Surice

pour 9 ans, à la requête de la Fabrique de l'église de Surice. 4008

Etude de Me FOCQUET, notaire à Romedenne.

Vente publique d'objets mobiliers à Vodelée

Le mercredi 25 avril 1917, à 12 1/2 h., en la mortuaire de Mme veuve Louis Beau-Pierard. Au comptant, frais 10 p.c. 4049

Etude de Me ENGLEBIENNE, notaire à Meux.

A louer de gré à gré

par offres à faire en l'étude :

1. A la requête de la famille Trefois, de Bolinnes-Harlue : 5 hectares 76 ares de terre, situés à Meux, occupés par MM. Antoine et Denis Baré, cultivateurs à Meux;

2. A la requête de M. Louis Trussart-Trefois, de Nivelles : 1 hectare 69 ares 41 centiares de terre, sise à Meux, occupée par François Noël-Lebedelle et Mme veuve Masson-Sonveaux, cultivateurs à Meux. 4032

Entrée en jouissance le 1er septembre 1918.

Etude de Me N. MATOT, notaire à Rochefort.

Lundi 16 avril 1917, à 1 heure, chez Mme veuve Nicolas Poncelet, à Rochefort, requête de l'administration des Hospices civils du dit lieu,

Location publique d'un jardin

avec serres et fournil, de 13 ares 20 cent., sis rue du Square, à Rochefort. 4053

Etude de Me Fern. JACQUET, notaire à Châtelet.

Le vendredi 13 avril 1917, à 3 h., en l'étude du dit notaire, req. des propriétaires et pour sortir d'indivision,

Vente publique définitive d'une très belle maison

avec jardin, à Charleroi, 68, rue de la Science, d'environ 4 ares 80, tenant à la rue de la Science et au boulevard du Nord, à Mme Deprez et à M. Em. Degueldre.

On peut visiter la maison, tous les jours de semaine, de 10 à 12 heures. 3750

Vente de futaies et baliveaux à Vitrival

Jeudi 12 avril 1917, à 2 heures, en la salle communale, à Vitrival, le Collège des bourgmestre et échevins fera vendre, par le ministère de Aimé Staffe, huissier à Fosses, 54 lots de futaies et baliveaux, situés au Bois des Mazuys, à Vitrival, dans la coupe no 15, dite « de la Croix ». Pour renseignements, s'adresser à M. Alph. Polet, brigadier forestier à Vitrival. 4048

Etude de Me DEBOUCHE, notaire à Gembloux.

A LOUER DE SUITE

Belle Maison de rentier

sise à Gembloux, chaussée de Namur, ci-devant occupée par M. Pepin. 1832

Pour traiter, s'adresser en l'étude du dit notaire.

Etude de Me BRUYR, notaire à Gembloux.

Pour cause de cessation de culture

Vente publique de 12 Chevaux et Poulain et d'un Matériel de ferme

A MAZY-LEZ-GEMBLOUX

Le mardi 10 avril 1917, à midi, dans la cour de sa ferme, à Mazy, M. Charles Etienne fera vendre, à la recette du notaire Bruyr, 12 bons chevaux comprenant : 7 juments et 4 hongres de 3 et 4 ans, et une pouliche d'un an. — Attirails de labour et instruments agricoles, comprenant : 4 chariots de 14 cent. complètement neufs, chariot à purin, chariot à pulpes, 2 tombereaux à 3 roues de 14 cent.; 2 rouleaux en fonte, articulés, 2 rouleaux en pierre, 1 rouleau Cambridge, 1 rouleau en fonte à dents, 2 extirpateurs en fer, 1 extirpateur en bois, 2 binettes à betteraves, 2 arrache-betteraves, 4 charrues doubles, 2 charrues simples, semoir à engrais, semoirs à grains (16 rangs), une moissonneuse-lieuse (toute neuve), râteau à cheval, faucheuse, 2 traineaux, 5 herses en bois, 1 herse en fer Mélotte, 1 polysoc Mélotte, landons de campagne, 2 landons à 3 chevaux pour chariot.

Les chevaux et le matériel pourront être visités le lundi de Pâques, de 2 à 4 heures.

La ferme de M. Etienne se trouve à 30 minutes de l'arrêt de Spy (ligne vicinale Namur-Fleurus) et à une lieue de la gare de Gembloux.

Strictement au comptant pour les personnes qui n'auront pas obtenu, au moins trois jours d'avance, l'autorisation d'acheter à crédit. 3184

Etude de Me BRUYR, notaire à Gembloux.

Le jeudi 12 avril 1917, à Grand-Leez,

Vente publique

A 1 h., en la mortuaire, derrière l'église, du beau mobilier de feu Mme Sevrin; à 4 h., chez Louis Barré, d'une belle maison avec grange, écurie et jardin, et d'un beau verger de 55 ares environ, à Grand-Leez. 3741

Etude de Me BRUYR, notaire à Gembloux.

Le dit notaire vendra publiquement, le lundi 16 avril 1917, à 11 h. (arrivée des trains express venant de Bruxelles et de Namur), Hôtel des Voyageurs, près la gare de Gembloux,

La ferme de Longpont

comportant une excellente terre de 78 hectares 60 ares d'un seul bloc, située à proximité de la station de Grand-Leez-Thorembais, classée comme une des meilleures de la région fertile du pays de Gembloux. Revenu net annuel : 13,200 fr. jusqu'en 1923. — A vendre en masse ou en divers lots. — Grandes facilités de paiement.

Demander plans et renseignements en l'étude du notaire Bruyr, à Gembloux. 3740

Etude de Me GENART, notaire à Eghezée.

Mercredi 11 avril 1917, à 2 heures, au café Gilot-Guiot, à Branchon, Me Genart, notaire à Eghezée, vendra publiquement, à la requête du propriétaire,

Une très belle maison de cultivateur

avec étable, écurie, grange, remise, jardin, verger et prairie, l'ensemble contenant 80 ares, et 3 parcelles de terre contenant ensemble 1 hectare 15 ares. 4031

Etude de Me GENART, notaire à Eghezée.

A vendre de gré à gré

1. Maison avec jardin, de 57 a. 90 c., sise à Leuze-Longchamps, lieu dit « La Bruyère », convenant pour rentier ou commerce.

2. Terre, de 21 a. 30 c., sise à Cortil-Wodon, près de la maison Godfurnon, joignant Bodart, Despontin et Fabrique de Branchon. 2487

Etude de Me PETITJEAN, notaire à Eghezée.

Mercredi 18 avril 1917, à 2 heures, au café Dejolier, près la gare, à Eghezée, à la requête du propriétaire,

Vente de 6 beaux ormes

croissant dans la « Prairie du Mayeur », sous Eghezée. 4033

Lundi 23 avril 1917, à 2 heures, au café Dejolier, près la gare, à Eghezée, à la requête des enfants de feu M. Pierre Laduron, de Noville-s/Méhaigne,

Vente de 2 terres

sous Harlue et Noville, l'une de 24 ares et l'autre de 18 ares 74. 4034

Etude de Me PETITJEAN, notaire à Eghezée.

A vendre à Leuze-Longchamps

belle et confortable maison de campagne avec jardin bien arboré, cour, remise, écurie, le tout contenant 70 ares 50 cent. — Jouissance immédiate. — Cette propriété se trouve à 5 min. de la gare et de l'église.

Pour renseignements, s'adresser en l'étude. 2322

Etude de Me PETITJEAN, notaire à Eghezée.

VENTE PUBLIQUE de Voitures et d'un Matériel agricole A TAVIERS

Jeudi 12 avril 1917, à 2 heures, à la requête et au domicile de Mme veuve Henri Delhy, à Taviers, vente publique d'un beau coupé, d'une coureuse et de son matériel agricole. Voir détail aux affiches. La vente sera faite au comptant, avec 10 p.c. pour frais. 3469

Etudes de Me PETITJEAN, notaire à Eghezée, et de Me ARTOISENET, notaire à Leuze.

VENTE PUBLIQUE d'un beau Matériel agricole à Dhuy

Lundi 16 et mardi 17 avril 1917, chaque jour à midi précis, en la cour de la Ferme du Moulin, à Dhuy, à la requête de M. Edgard Laduron et de Mlle Anna Laduron, cessant toute culture, vente publique de tout leur beau matériel agricole, comprenant 24 beaux chevaux, 21 belles bêtes à cornes, attirails de labour, meubles meublants. Voir détail aux affiches. La vente sera faite au comptant, avec 10 p.c. pour frais. 3470

Etude de Me ARTOISENET, notaire à Leuze.

Vente publique de matériaux de démolition à Leuze-Longchamps

Mardi 10 avril 1917, à 3 heures, au pied des lots, vente de 20 lots de briques et autres matériaux provenant de la démolition de la maison Pigneur, près de la chapelle du Pérou, à Leuze-Longchamps. Au comptant, 10 p.c. de frais. 4035

Etude de Me ARTOISENET, notaire, Leuze-Longch.

Vente publique, à Leuze-Longchamps d'une belle et confortable maison avec jardin et vergers sise à Hingeon

Le jeudi 26 avril 1917, à 2 h., au café tenu par M. Arthur Lambert, à Leuze-Longchamps, Me Artoisenet, notaire à Leuze, vendra publiquement, à la requête des héritiers de Mme Victorine Abras, veuve de M. Auguste Ravignat, une belle maison avec dépendances, jardin et verger, l'ensemble sis à Hingeon, contenant 89 ares 60 cent. — En masse ou en deux lots.

Et un beau verger, sis même commune, de 32 ares 60 c. Grandes facilités de paiement. 4036

Etude de Me SNYERS, notaire à Hannut.

Le mardi 17 avril 1917, à 2 heures, au café Doneux, à Wasseiges, il sera procédé à la

Vente publique d'une magnifique propriété

genre villa, avec jardin d'agrément, beau potager, arbres fruitiers de 1er choix, l'ensemble situé à Wasseiges, à la route de Merdorp, mesurant 1 hect. 31 ares 20 cent. Renseignements en l'étude. 4054

Etude de Me LANGE, notaire à Havelange.

Le lundi 16 avril 1917, à 1 heure, à l'Hôtel de la Poste, à Havelange, Me Lange procédera à la

Vente d'une bonne Ferme

de 15 hect., sise à Fontenoy (Bois-Borsu). En masse ou en détail. 3442

Vente de la main à la main

d'un bon bien de 7 hectares, sis à Havelange. Pour renseignements, s'adresser en l'étude. 3443

Vente d'attirails de labour à Jeneffe

Jeudi 26 avril 1917, à 1 heure, M. Lafontaine, fermier, vendra, par Me Lange, notaire à Havelange : 4 chariots, 4 charrues, 2 double-brabant, 2 tombereaux, 13 herses, 4 rouleaux, 3 faucheuses, andons, traits, etc. Au comptant, 10 p.c. 3745

Etude de Me F. DOUMONT, huissier à Andenne.

FIN DE BAIL ET DE CULTURE

Vente publique d'un bon matériel agricole à Groynne-Andenne

Mardi 10 avril 1917, à 2 heures, « ferme Hecking », requête M. Maximilien Mélot-Hubeaux : jument alezane, 7 ans, jument baie, 3 ans, toutes deux avancées pleines. 2 chariots, tombereau, charrette à purin, faucheuse, faucheuse-lieuse, machine à battre, tous attirails de labour, 50 poules, etc. — Au comptant.

Vente des chevaux, dans la province de Namur, autorisée par M. le Kreischef. 3742

Etude de Me F. DOUMONT, huissier à Andenne.

CESSATION COMPLETE DE CULTURE

Vente d'un excellent matériel de ferme à Gesves (canton d'Andenne)

Jeudi 19 avril, 1 heure, requête M. Joseph Lefebvre et sœur (ferme d'En-Haut) : 8 juments, dont 4 pleines ou suitées, 7 pouliches de 1 à 3 ans, 3 entiers d'un an et 18 mois, croisé de 3 ans dressé à la voiture, bidette hors d'âge.

10 vaches et génisses pleines, 5 veaux de l'année, chien de vaches, 2 truies pleines. Nombreux et bons attirails. — Au comptant.

5 km. d'Assesse et Courrière, 4 km. d'Ohey.

N. B. — Vente de chevaux dans la province de Namur, autorisée par M. le Kreischef. 4030

Etude de Me F. DOUMONT, huissier à Andenne.

CESSATION DE CULTURE

Vente publique du bon matériel de la « Ferme de la Croix » à Coutisse (près Andenne)

Lundi 23 avril 1917, 2 heures, requête M. Nicolas Streel-Roumont : jument baie, 3 1/2 ans, pleine, tout 1er choix; 2 hongres de 30 mois; 4 génisses de 1 et 2 ans; 3 veaux (taureaux) de 6 à 9 mois; 50 poules; attirails, meubles. Au comptant. — Vente chevaux dans la province de Namur autorisée par M. le Kreischef. 3949

Etudes de Mes SCHELLINX, notaire à Andenne, et Eug. MARSIGNY, notaire à Ohey.

EVELETTE

Vente publique d'immeubles

Mes Louis Schellinx, notaire à Andenne, et Eugène Marsigny, notaire à Ohey, à ce commis par le tribunal civil de première instance de Namur, en date du 8 janvier 1917, procéderont, chez M. Sépulchre-Derenne, cafetier à Evelette, à la requête des héritiers de feu Emile Gilmart, d'Evelette, à la vente publique des immeubles suivants, situés à Evelette :

Une belle maison, avec étable, grange, toutes dépendances et terrain en jardin, prairie et terre labourable y attenant, en un ensemble, sis en lieu dit « Ferme de la Rochette », cadastré section D, nos 379C et 380C, pour une contenance d'environ 8 ares 16 centiares.

Une autre à deux demeures, avec étable, fournil et cour, toutes dépendances et le terrain en jardin, prairie et terre labourable y attenant, en un ensemble, sis au même lieu dit, cadastré section D, nos 382E et 383E, pour une contenance d'environ 15 ares.

Une prairie, sise même lieu, cadastrée section D, no 352E, d'une contenance d'env. 24 ares 20 c.

Une terre, sise au même lieu dit, cadastrée section D, no 352O, d'une contenance d'environ 29 ares 80 cent.

Une autre, sise au même lieu dit, cadastrée section D, nos 352F, 352G, 352H et 352B2, d'une contenance d'environ 28 ares.

Les lots 3, 4 et 5, situés au centre du village d'Evelette, forment de beaux emplacements à bâtir.

Adjudication provisoire, le 2 avril 1917; adjudication définitive, le 16 avril 1917, chaque jour à 2 heures.

Pour renseignements et prendre connaissance du cahier des charges, s'adresser en l'étude de Me Schellinx, notaire à Andenne.

Nombreux capitaux à placer sur bonnes hypothèques. 3686

Etude de Me Eug. MARSIGNY, notaire à Ohey.

CESSATION DE CULTURE

Vente publique d'un bon matériel agricole à Sorée

Mercredi 17 avril 1917, à 2 h., M. Narcisse Renard, cessant la culture, fera vendre publiquement, par Me Marsigny, notaire à Ohey, un cheval hors d'âge; 3 vaches pleines ou fraîchement vêlées; 3 génisses de 2 ans; 2 veaux; instruments aratoires; meubles meublants. Au comptant. — La vente du cheval se fera avec l'autorisation du Kreischef. 3744

Etude de Me Eug. MARSIGNY, notaire à Ohey.

Vente définitive d'immeubles à Evelette

Jeudi 12 avril 1917, à 4 h., chez M. Duchesne, à Evelette, requête Mme veuve Henry-Detry, de Sorée, Me Eugène Marsigny, notaire à Ohey, vendra définitivement une belle maison avec toutes dépendances et jardin d'environ 4 a. 50 c.

Renseignements et conditions en l'étude. 3784

Etude de Me LAURENT, notaire à Beauraing.

Vente d'Ecorces, à Vonêche

Lundi 16 avril 1917, à 2 heures, en la salle communale, requête de la commune de Vonêche, vente publique des écorces de la coupe extraordinaire, lieu dit « Mihaimont », de 13 hect. 66 a. Conditions ordinaires. 3381

Etude de Me LAURENT, notaire à Beauraing.

Vente publique de 35 belles bêtes à cornes à Beauraing

Mardi 17 avril 1917, à midi, devant la demeure de M. Nestor Rousseau, à Beauraing, requête de ce dernier et de M. Sylvain Havenne, du même lieu, le notaire Laurent vendra, sous sa recette, 6 vaches laitières, dont 3 avec le veau et 3 pleines de 7 à 8 mois; 16 génisses, dont 10 pleines de 6, 7 et 8 mois, et 6 âgées de 12 à 15 mois; 13 génisses et bouvillons, âgés de 6 mois à 1 an.

Crédit de 6 mois pour les personnes connues du notaire. 3708

Etude de Me LAURENT, notaire à Beauraing.

Vente de taillis à Pondrôme

Lundi 30 avril 1917, à 1 heure, chez Mme Cougnon, requête de M. Alphonse Lejeune, vente publique de 3 hectares de beau taillis à écorces croissant au lieu dit « Taille Mathias », en portions. On vendra les écorces d'abord et le taillis ensuite. Conditions ordinaires. 4101

Etude de Me LAURENT, notaire à Beauraing.

Vente de terre et pré à Wiesmes

Jeudi 3 mai 1917, à 2 heures, en la salle communale, Mme veuve Joseph Ledoux et ses enfants feront vendre, en présence de M. le Juge de Paix : Pré, à Maisoncelles, de 7 ares 50 cent., et terre, « Au dessus de la Varée », de 32 ares 30 centiares. 4050

Etude de Me F. CAMBIER, notaire à Walcourt.

Pour cause de cessation complète de culture

Le jeudi 19 avril 1917, à midi précis, en la cour de la ferme d'Ahérée (Tarcienne), et à la requête de M. Alphonse Demaret,

VENTE PUBLIQUE des Chevaux et Matériel agricole

garnissant la dite ferme et comprenant :

a) 17 beaux chevaux et poulains, dont 1 hongre de 8 ans, 4 hongres de 2 ans, 1 hongre de 3 ans, 1 jument de 4 ans, suivie de son poulain, 1 autre de 4 ans pleine ou suivie de son poulain, 1 jument de 3 ans, 3 pouliches de 2 ans, 2 pouliches de 1 an, 2 poulains entiers de 1 an.

La vente de ces chevaux est autorisée.

b) Matériel agricole dont 4 chariots de 11 cm., 1 tombereau, 3 charrues double-brabant, 1 semoir à 14 rangs, 1 machine à battre avec manège à 4 chevaux, 1 moissonneuse-lieuse « Simplex », 1 polisoc, 2 extirpateurs, 4 herses en fer, 2 en bois, 1 herse roulante, 2 rouleaux, 1 coupe-racines, 1 baratte, etc., etc.

Au comptant. Frais 10 p.c. 3306

Etude de Me René MANGIN, notaire à Walcourt.

Jeudi 12 avril 1917, à 2 heures, au café Marc Dubois, à Walcourt,

Vente publique d'une belle Propriété

à Walcourt, lieu dit « La Maladrie », comprenant : maison d'habitation, étable, écurie, grange, remises, jardins, verger, pré et terrain, d'un ensemble de 1 hect. 46 ares, traversé par la route de Daussois. En masse ou en 3 lots. Convient parfaitement pour petite métairie et pour marchand de bestiaux. Jouissance immédiate. Et de

1 hectare 18 ares de Terres

sur Silenrieux et Pry, requête de M. Eugène Baudry et des héritiers de son épouse, Marie-Josèphe Massart. 3446

Etude du notaire MORIMONT, de St-Gérard.

Lundi 16 avril 1917, à 2 heures, chez M. Jean-B. Henrotte, cabaretier à Bossière, à la requête des héritiers de Philomène Romedenne,

Vente d'une maison

avec dépendances et jardin de 14 ares 32 cent. et de cinq parcelles de terrain d'une contenance totale de 2 hectares 40 ares, le tout situé à Bossière-St-Gérard. 4043

Lundi 23 avril 1917, à 2 heures, chez M. Jules Chenut, cabaretier à Sosoye, à la requête des enfants des époux Lawarée-Guyaux,

Vente d'une maison

avec dépendances et jardin de 7 ares, sise Chertin-Falaën. 404

Jeudi 26 avril 1917, à 2 heures, en l'étude du notaire, à la requête de la famille Delbart,

Vente d'une maison

avec dépendances et jardin de 2 ares 70 cent., en lieu dit « Responnette », à St-Gérard. 4044

Recette de M. Lucien MAQUET, à Ciney.

Vente d'un beau matériel agricole à Pessoux (Ciney)

Lundi 23 avril 1917, à midi précis, en la cour de sa ferme, à Pessoux, M. Jos. Bastin-Bastin fera vendre, sous la recette de M. Lucien Maquet, receveur particulier à Ciney :

a) 12 bons chevaux : 1 jument de 8 ans, suivie de son poulain; 1 jument de 7 ans, pleine; 1 autre de 3 ans, pleine; 2 pouliches de 3 ans, 2 de 2 ans et 2 d'un an; 1 poulain entier d'un an. Ces chevaux sont inscrits au Stud-Book Belge et proviennent de « Colonel », descendant de « Drist », de Cortil-Wodon.

La vente, autorisée, sera définitive après l'approbation de M. le Kreischef.

b) 15 belles bêtes à cornes : 6 vaches laitières, prêtes à donner le veau, 4 génisses, 5 veaux d'un an. Ce bétail est très réputé.

c) 50 poules et coqs.

d) 1 bonne faucheuse-lieuse Wood, comme neuve, chariots, herses et tous ustensiles agricoles. Au comptant, avec 10 p.c. 4061

Etude de Me Camille LAURENT, notaire à Ciney.

COMMUNE D'EMPTINNE

Vente publique de mobilier

Le lundi 30 avril 1917, à 1 heure, à Emptinne, à la requête et devant la demeure de M. Martin Grégoire, Me Camille Laurent, notaire à Ciney, vendra sous sa recette : lits, literies, buffet en chêne, garde-robe, chaises, tables, poêles, ustensiles de ménage, etc., etc.

Au comptant, avec 10 p.c. 4099

Etude de Me Cam. LAURENT, notaire à Ciney.

VILLE DE CINEY

Vente publique de beaux terrains à bâtir

Le lundi 7 mai 1917, à 2 heures, au Grand Hôtel, à Ciney, en face la gare, à la requête de M. Frédéric Delhaze, Me Camille Laurent, notaire à Ciney, exposera en vente une parcelle de beaux terrains à bâtir, située à Ciney, rues des Pierrevennes et des Stations, contenant 61 ares 26 centiares, divisée en 24 lots.

Pour tous renseignements et prendre connaissance du plan, s'adresser en l'étude. 4029

Etude de Me SCHLOGEL, notaire à Ciney.

A louer à Failon (Barvaux-Condroz)

5 km. de Havelange, belle maison avec remise, écurie, dépendances et jardin, convenant à usage de commerce, café ou autre. S'adr. en l'étude. 3826

Etude de Me BOSERET, notaire à Ciney.

Vente publique et définitive d'une propriété rurale à lez-Fontaine-Natoye

Vendredi 27 avril 1917, à 1 heure, chez M. Alfred Lelièvre, à lez-Fontaine-Natoye, Mme veuve Haufroid-Sohet, les héritiers de M. Haufroid et M. Dupont-Sohet feront vendre définitivement une propriété rurale, située à lez-Fontaine, sur les communes de Natoye et Florée, comprenant bâtiments de ferme, jardins, prairies, pâtures et terres, d'une contenance de 17 hect. 58 ares 75 c. Jouissance au 1er mai 1918. En masse ou en détail.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude. Aux conditions ordinaires. 3865

Etude de Me DESORME, notaire à Couvin.

Vente importante de taillis, écorces et bouleaux

La vente qui avait été fixée au mardi 6 février, à la requête des communes de Couvin, Cul-des-Sarts et Le Brûly, aura lieu le jeudi 12 avril prochain, à 2 heures, en l'hôtel de ville de Couvin. Toute la futaie essence chêne est réservée. 4051

Etude de Me DESORME, notaire à Couvin.

Bois de Pesches

Lundi 23 avril, à 2 1/2 heures, à l'Hôtel Moderne, à Couvin, à la requête de S. A. S. Mme la Duchesse Douairière de Croÿ, il sera vendu, à la recette de Me Desorme : 1781 bouleaux, 46 trembles, 22 hêtres, 8 aulnes, 2 érables et 1 charme, en 63 lots; un lot de 448 perches et baliveaux, et 32 chêneaux, en 3 lots. 4052

Etude de Me DESORME, notaire à Couvin.

Vente d'immeubles à Gonrieux

Mardi 24 avril 1917, à 3 heures, précises, chez M. Célestin Moulin, M. Jules Fostier fera vendre, par le ministère de Me Desorme, notaire à Couvin, une belle et vaste maison, au centre du village de Gonrieux, comprenant 4 pièces au rez-de-chaussée, 6 chambres au 1er étage, grenier, cave, écurie, remise, fournil, jardin et verger, de 24 ares 22 centiares; une terre et sapinière, de 42 ares 20 cent., sur Gonrieux; deux terres, de 20 ares 50, sur Pesches, et deux prairies, de 78 ares 90 cent., sur Aublain. 3749

Etude du notaire HUYBERECHTS, Thorembais.

Le samedi 14 avril 1917, à 2 heures, au cabaret de la veuve Louis Hussin, à Mont-St-André,

Vente publique de 198 peupliers et 3 ormes

à la requête de la commune de Mont-St-André. Transport très facile. 3913

A vendre

1. *Ferme de la Kérité. — Commune de Flône*

Le vendredi 11 mai 1917, à 11 heures du matin, Me Biar, notaire à Liége, à ce commis conformément aux prescriptions de la loi du 12 juin 1816, procédera, à l'intervention de Mes Jamar, notaire à Liége, et Lemaire, notaire à Verlaine, au prétoire de M. le Juge de Paix du 1er canton de la ville de Liége, et en sa présence, rue du Pot d'Or, no 41, à l'adjudication publique de la Ferme de la Kérité, comprenant vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, écuries, remises, granges, rangs de porcs, fournil, cour, étables, hangar, mare d'eau, jardins, vergers, prés, pâtures, terres et bois, le tout d'un ensemble, d'une superficie de 51 hectares 89 ares 81 centiares.

Cette propriété, d'un ensemble traversé par des chemins et sentiers, a accès à la grand'route de Flône au Stokay-St-Georges.

2. *Commune de Saint-Georges-sur-Meuse*

4 lots terrains à bâtir, respectivement de 51 ares 10, 53 ares 40, 28 ares 12 et 28 ares 12, formant deux ensembles en lieux dits « La Haye » et « Brouesse », ayant façade à la route de Saint-Georges à Engis, à proximité du centre du village.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches.

Pour renseignements et plans, s'adresser aux notaires Lemaire, à Verlaine, et Biar, à Liége, 12, place de la Cathédrale. 3866

Etude de Me LE BOULENGE, notaire, Philippeville

Vente publique d'une belle Propriété connue sous le nom de Moulin de Samart

Le vendredi 27 avril 1917, à 2 heures, à Neuville, en l'estaminet tenu par M. Delahaye, maréchal ferrant, Me Paul Le Boulengé, notaire à Philippeville, vendra publiquement, en une seule séance, une belle propriété, sise à Samart, en lieu dit « le Moulin » le long de la route de Mariembourg », comprenant maison d'habitation avec toutes dépendances, remise, fournil, etc., verger et pâture, le tout d'un ensemble d'une contenance de 1 hect. 28 ares 50 cent. Cette propriété, traversée par un ruisseau avec coup d'eau, convient admirablement pour servir de moulin ou pour toute industrie quelconque; elle convient également pour l'élevage ou la culture.

Pour tous renseignements, s'adresser en l'étude du notaire Le Boulengé, à Philippeville. 3445

Etude de Me E. GERARD, notaire à Philippeville.

Le lundi 23 avril, à 1 heure précise, à Villers-en-Fagne,

Vente publique du beau Matériel

de la ferme d'En-Haut, à Villers-en-Fagne, occupée par Mme veuve Hubert Noël-Jacques, comprenant 6 bons chevaux et 1 poulain, bêtes à cornes et attirails.

La Dame chic s'habille

AUX ÉLÉGANTES

111, rue Emile Cuvelier, NAMUR

DANS NOS ÉTALAGES

voir nos Nouvelles Créations en Manteaux, Blouses et Tailleurs

CHOIX IMMENSE DE TISSUS PURE LAINE

ANCIENNE FABRICATION

EN MAGASIN, plus de

200 PALETOTS Gabardines imperméabilisées 200

Modèles Ravissants

COMMUNE DE CORNIMONT

Vente publique de bois, écorces et résineux

Le jeudi 19 avril 1917, à 1 heure, à Cornimont, l'administration communale du lieu exposera en vente : 1. 48 lots de hêtres et 12 de chênes sur pied, dans les futaies «Chabotay» et «Closures»; 2. 44 lots de taillis, dans les coupes ordinaires « Gives » et « Tienne du Moulin »; 3. 29 lots de taillis, dans les coupes d'amélioration « Closures » et « Autour du Roly »; 4. Les écorces des dites coupes, Gives, Closures, Tienne du Moulin, Closures et Autour du Roly, contenant respectivement 3 hectares 60 ares; 75 ares; 2 hect. et 1 hect. 50 ares; 5. 4748 pins sylvestres et 345 épicéas sur pied, coupe à blanc « Marichais ».

Pour plus amples renseignements, voir aux affiches.

Le Secrétaire, A. BRIDOUX. 3565 *Le Bourgmestre,* MILARD.

DOMAINE DE DAVE

Le lundi 23 avril 1917, à midi, chez M. Jules Tasseroul, hôtelier, à Dave, à la requête de S. Exc. la duchesse de Fernan-Nunez, propriétaire à Madrid, et par le ministère de Me Jules Hamoir, notaire à Namur, vente publique de

33 lots de belle futaie

sise en lieu dit « Le Fays », commune de Dave.

La vente se fera au détail, au comptant et sans frais.

Pour renseignements et affiches, s'adresser à M. Camille Pierlot, à Dave. 3968

COMMUNE DE DORINNE

Lundi 9 avril, l'administration communale de Dorinne vendra

24 marchés de chênes et bouleaux

croissant dans les bois communaux.

Pour renseignements, s'adresser au brigadier forestier Jos. Dumont.

Le Secrétaire, Ed. MAZY. 3960 *Le Bourgmestre,* Fr. SOHY.

COMMUNE D'HARGNIES

Le 16 avril 1917, à 2 heures, à la mairie,

Vente d'écorces

sur 30 hectares de taillis. 3950

Le Maire, CHOPPLET.

COMMUNE DE HOUDREMONT

Vente publique de futaie et d'écorces

Le 18 avril 1917, à 10 heures, au pied des arbres, le Collège des bourgmestre et échevins exposera en vente 59 lots de chênes et 81 lots de hêtres au « Bois d'Auge », coupe no 8.

Le même jour, à 3 heures, à la salle communale, vente des écorces de la coupe affouagère des « Virées de Hez », d'une contenance de 9 hect. 75 ares.

Le Secrétaire, Alph. PETITJEAN. 3567 *Le Bourgmestre,* J. DEVOIR.

Houdrémont, le 22 mars 1917.

COMMUNE DE MAIZERET

Mardi 10 avril 1917, à 2 h., à la maison communale, le Collège échevinal de Maizeret procédera à l'ouverture des soumissions de

l'adjudication publique pour le transport des matériaux

provenant de la démolition de l'ancienne église.

On peut prendre connaissance du devis et cahier des charges chez le secrétaire communal, les mardis, mercredis et vendredis, de 2 à 4 h.

Le Secrétaire, V. BOUCHAT. 3752 *Le Bourgmestre,* A. BOSERET.

COMMUNE DE MORNIMONT

Adjudication de travaux

Le 19 avril 1917, à 11 heures, en la maison communale de Mornimont, le Collège échevinal, assisté de M. l'ingénieur Gaussin, commissaire voyer de la Sambre, procédera en séance publique, à l'ouverture des soumissions pour l'adjudication des travaux d'amélioration et pavage des chemins nos 1 et 2.

Devis : 137,094 fr. 71. Cautionnement : 10,000 fr.

Les soumissions, écrites sur timbre de fr. 0.50, conformes en tous points au modèle inséré au cahier des charges spécial de l'entreprise, accompagnées du récépissé constatant le versement du cautionnement à la Banque Nationale ou chez le receveur communal, seront remises en mains de M. le Bourgmestre de Mornimont, à l'ouverture de la séance.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des plans, devis et cahier des charges chez M. le secrétaire communal, rue Neuve, 21, tous les jours non fériés, de 9 heures à midi et de 2 à 4 h.

Par ordonnance :

Le Secrétaire, Maur. HOCK. 3753 *Le Bourgmestre,* Alf. LEKEU.

ON cherche à louer pour juillet, août et septembre, maison meublée ou non, Profondeville, Lustin ou environs. Ecr. L. 34 bur. j. 4019

ON cherche à acheter maison de 6 à 8.000 fr., préf. Salzinnes. Ecrire T. B. E., bur. du jl. 3892

2 dames ch. appart. de 3 ou 4 p., avec eau et gaz. Ecrire B. C. D., bur. du jl. 3907

A louer, à petit ménage

Quartier de 2 ou 3 pièces, cave et grenier, 2 sortes d'eau, rue de l'Abbaye, 61, Salzinnes. Prix modéré.

MAISON à louer avec jardin, à Jambes, prix de guerre. S'adr. 70, rue de l'Ange. 2660

A louer maison avec jardin, 3, rue du Progrès Salzinnes. Prix modéré. 4020

A louer pour le 1er mai 1918

la ferme de Thyrifays, commune de Sorée, 54 hectares S'adr. château de Gérensart, Jambes. 4021

A LOUER — Maisons avec jardins

rue Henri Lemaître, 89 et 91. Ecurie avec no 91. Condit. : rue de l'Arsenal, 23. 83

A louer petite maison moderne

26, rue des Dames-Blanches, Namur (près de la rue de Fer. S'adr. 24, rue des Dames-Blanches. 2408

A louer présentement

Logement, vastes locaux et grenier, rue du Lombard, à Namur. S'adr. M. Quinart, à Jambes. 979

BELLE MAISON A LOUER

17, rue Lucien Namêche. — Confort moderne. S'adr. 15, rue Lucien Namêche. 444

MAISON à louer avec dépendances et jardin à Vedrin. Adr. bur. jl. 2822

A louer, pr le 1er novembre 1917, bonne FERME à Floreffe, 112 hect., dont 30 hect. de prairies clôturées. Eau et électr. dans les bâtiments. Entrée en jouissance des terres au furet à mesure de l'enlev. des récoltes. Mme Renard, Franière. 3426

Belle maison à louer, rue Dewez, no 58

S'adr. rue Lucien Namêche, no 47. 148

A LOUER maison avec jardin, prix de guerre. P. Mahaux, Leuze-Longchamps 4014

A louer, à Spy, magnifique prairie clôturée, 5 hect. 1/2, dite « Petite Campagne ». Libre 1er septembre prochain. Conditions 121, rue de Gembloux. 4015

A louer jolie villa « Elisabeth »

située le long de la Meuse, à YVOIR, près la gare Fidevoie. S'adr. M. Jennen, à Yvoir. 3935

Maison de campagne à louer

à Noville-les-Bois, jardin et prairie bien arborés, convient à rentier, fonctionnaire. Pour conditions, écrire à Librairie George, à LIÈGE. 3842

DINANT. — Belle et grande remise à louer, à St-Médart. S'adr. à Dinant, rue Léopold, 17. 3979

A LOUER vastes magasins, convent pr tous dépôts bien renfermés, concierge, près Meuse et gare Jambes. Ecr. 217, ave d'Auderghem, Bruxelles 3980

A louer, dans jolie maison fermée, prox. gare, rez-de-chaussée et entresol, ens. 7 pièces, jardin, gaz. Ecrire C. B. S. 49. bur. jl. 1551

A LOUER belle maison avec jardin arboré, eau, électr., re de Dave, 152, Jambes. Adr. bur. jl. 3845

A vendre ou à louer

HOTEL GOLINVAUX

situé à TELLIN. Entrée jouissance : 1er mai 1917. S'adr. à Mme J. Golinvaux, à Tellin. 1686

A vendre, aux environs de Couvin

Belle ferme de 12 hectares de pâtures et prairies d'un seul tenant, avec bâtiments. S'adr. en l'étude du notaire Leroy, à Couvin. 3987

A vendre petite maison de cultivateur

avec beau terrain, à Lambusart. S'adresser à M. J.-B. Hocq, rue Colisse, 46, Ransart. 3432

A VENDRE

Belle ferme de 56 hect., sise à Gendron (Dinant), gare Gendron-Celles. Pour visiter, s'adr. M. Joseph Paulet, bourgmestre, à Gendron. 2943

A vendre, à Provedroux (Vielsalm), belle propriété, se composant d'ancien château avec beau parc, ferme et bois, le tout d'env. 50 hect. On vendrait château et parc séparément. Pays très pittoresque. Chasse et pêche.

S'adresser au notaire Lambert, à Vielsalm. 2944

SITUATION D'AVENIR

A remettre, bord de la Meuse, HOTEL bien achalandé, belle situation, clientèle, 20 chambres. Remise 12,000 francs, comprenant tout le mobilier complet, linge, vaisselle, cristaux, verres, couverts; en un mot tout ce qui garnit l'hôtel. Ecr. E. E. 1000, bur. jl 4016

SOCIÉTÉ EN FORMATION

cherche capitaliste pouvant s'y intéresser. Bénéfices certains. Ecrire B. R. A., bur. jl. 3781

On cherche petit capital

pour affaire de rapport, sans aléa, à créer à Namur. Ecrire C. G. M., bur. du jl. 3812

Dinant On dem. à acheter d'occasion, en bon état, romans à 0.65 et 0.95 cent. Faire offre PONCIN-FISETTE, Dinant. 4015

VINS. Particulier désire acheter vins ordinaires en bouteilles. Adr. bur. jl. 4056

TIMBRES-POSTE

usagés de l'occupation sont achetés en bon état. Bons prix. Adr. bur. jl. 4059

A vendre vache d'attelage marchant au cordon, pleine de 6 mois, âgée de 5 ans. Gaston Latouche, pont du chemin de fer, Lambusart 4058

Pour cause de départ, CHIEN DE TRAIT à VENDRE, très fort et très doux. — Joseph LALLEMENT, Profondeville. 4066

2 BREBIS laitières, dont une ayant mis bas, à vendre. 3, rue des Verreries, Jambes. 4074

A VENDRE

Trois bons bœufs de gros trait, garantis, dont 2 de 3 ans allant au cordon, et 1 de 2 ans. Hanotiaux-Libert, route de Fleurus, Wanfercée-Baulet. 3924

A vendre 3 truies pleines de 3 mois

S'adr. Auguste Grognet, St-Denis-Bovesse. 4063

A vendre Salon sacarabe neuf, lit poli noyer avec sommier, lavabo, jardinière, étagère à fleurs. S'adr. 32, rue Patenier, Salzinnes. 3961

Méthode violon

Julien Piot, bon état à vendre. Ecr. offre B B b. j. 4017

A vendre garde-robe en chêne. Ancienne chaussée de Dinant, 98. La Plante. 4018

A vendre Bonne voiture d'enfant et machine détail. Singer, re de Grognon, 17. 4010

Pour cause de départ, à céder un POELE Cadé, un mobilier de salon, bouteilles vides Bourgogne et Bordeaux, barque de pêche et accessoires, et barque de promenade. S'adr. Villa Elisabeth, Yvoir. 4069

Lucien ATTOUT 153, Bd du Nord NAMUR

Messageries les « HIRONDELLES »

Service de navigation par bateaux à vapeur entre **Liége, Huy, Andenne, Namur, Dinant**

Trois départs par semaine dans chaque sens 2859

Mon F. VRINS, NAMUR

DEMENAGEMENTS

pour tous pays à forfait, ou à la voiture

MESSAGERIES RAPIDES Namur-Bruxelles

Départ de Namur : mardis

Bureaux et magasins à BRUXELLES (mercredis et jeudis) : Hôtel Empire, 52-54, boulev. Anspach.

PRIX TRES AVANTAGEUX 1421

Cachets en caoutchouc et tampons

A. JASSOGNE, rue de Bruxelles, 118, Namur.

Tailleur pour Dames

G. Discalcius, coupeur-tailleur de 1er ordre fournit et accepte toutes les fournitures

pour costumes manteaux et jupes

Provisoirement RUE DES CHALETS, 55 (Chée de Louvain)

Attention!.. LE MAGASIN DE CHAUSSURES Emile LAMBERT, boulevard du Nord, 137, est transféré provisoirement RUE PIRET-PAUCHET, 5. 4 65

RASOIRS GARANTIS

Repassage quotidien et soigné de tout rasoir. L. MARGOT, place Saint-Aubain, Namur. 2860

MEUBLES

Le plus grand choix de la ville. Le moins cher. Maison PIETERS, 8, r. St-Nicolas, Namur. 219

Disponible : magnif. sav. pour la lessive et la toil., 300 fr. la caisse de 200 briq. Savon noir ancien, 6 fr. et 8 fr. 50 le kilo: brun dur mouss., 3 fr. le k. (en bid. de 1, 5, 12 1/2 et 25 k.). Savons de toilette fins, de 8 fr. à 35 fr. la douz. etc. Compt. Alim., 22, boulevard Cauchy, NAMUR. 3900

A titre de réclame, CHRONOMÈTRE POSTAL, gar. 20 ans, rem. à pers. influente de chaq. local. Ecrire L. Margot, place St-Aubain, Namur. 11682

SEL disponible pour la cuisine et le beurre. En toiles de 50 kilos

J. RICHARD, 46, rue Léanne, 46, NAMUR. 3621

NOMBREUX CAPITAUX à placer

sur 1res hypothèques. S'adr. 17, re Fabry, Liége. 3680

Capitaux à placer sur hypothèques

Hubert, 20, rue Godefroid, Namur. 2675

PETITS COCHONS à vendre, tous les jours, chez Nestor Poncelet, rue de la Station, OLLOY. Sur demande, remise à domic. ds un rayon de 25 kil. 2678

Tous les samedis et dimanches

petits Cochons et Nourrains à vendre

chez EMILE PIEFORT, 4 Bras, FOSSES. 1292

Petits COCHONS et NOURRAINS

à vendre tous les jours

S'adr. Fernand NICOLAY, Wépion. 3821

SUIS ACHETEUR de betteraves fourragères	SUIS VENDEUR de semences de betteraves

Ecrire : Joseph Legrand, Biesmes. 204

VIEUX BOUCHONS

Je donne 3 à 6 fr. la livre

Champagne 13 à 16, Hôtel du Midi, no 34, rue Godefroid. 3272

BOUCHONS Nos bureaux d'achats : CHARLEROI, no 8, rue Beaumont, et NIVELLES, no 42, rue du Curat, continuent à payer les plus hauts prix pr bouchons neufs et usagés tous calibres. S'y renseigner. 3977

VIEUX BOUCHONS

Suis acheteur vieux bouchons à vins, gueuze, Champagne, au plus haut prix.

S'adresser 34, rue Rogier. 3887

SAVONNERIE NAMUROISE

re Vandernoot, 4bis, Molenbeek St-Jean

SAVON PUR MOUSSEUX

sans odeur, autorisé, par 12 1/2 kilos : 2 francs; par 1,0 0 kilos : 1 fr. 95. 4022

A. DEGRAUX & Cie, Couvin

Maison la mieux connue pour sa belle mesure

Atelier spécial pour les vêtements de dames

Choix infini de belles draperies, spécialités pr deuils

Rayons de cost. tt faits pr hommes, jnes gens, enfants

Cost. et robes communions pr garçonnets et fillettes

Hautes nouveautés en tissus pr robes et paletots

Soieries, merceries, ganteries, corsets, parapluies

Bonneteries, lingeries, blouses, jupons, peignoirs

Imperméables pour dames. 4023

Céréaline Pour améliorer vos gâteaux, employez l'essence de MASPAIN. Envoi franco contre mandat 1 fr. 35

ESSENCE, 34, rue de Bruxelles, 34, Namur. 3897

Achat de bouteilles vides, objets et mobiliers. — Ern. Weyrich, 27, re Marie-Henriette. 276

MASTIC TENAX

pour VITRERIES

BRUNO VAN HAREN

3, rue de Waterloo 3 ANVERS 3522

ANCIENNE MAISON

CUIRS A. REMY-DUTOY

Success. : Felix DUMONT

77-79, rue Emile Cuvelier, 77-79, NAMUR

Cuirs semelles, croupons, empeignes, collets et flancs. — Peausseries en tous genres. — Fournitures générales pour la cordonnerie. — Tiges sur mesure. — Protecteurs en cuir ferré pour chaussures. — Crème IMMALIN et autres marques. 4024

Manufacture de Produits alimentaires

" LE LION "

Potages « Haricots, Pois, Lentilles au lard » Puddings, Poivre, Clous de girofle Canelle, Poudre Levain

Bureaux et magasins : boulev. d Emile Bockstael, no 47, LAEKEN-BRUXELLES.

Agent pour Namur 4025

M. Léon SERVOTTE, no 4, rue Delvaux, NAMUR.

Timbres en caoutchouc et tampons

Plaques de firme en marmorite gravées

MARTIN-HAUTECOUR, re de Fer, 34

CHAUSSURES

Si vous voulez des chaussures bon marché, mais solides, adressez-vous chez Mme HALLOY BISTER place d'Hastedon, no 1, Namur, qui a la spécialité des chaussures d'écoliers et ouvriers 2542

Réparations en cuir chrome extra solide.

Talons Dames, 1 fr. 25 Talons Hommes, 2 fr.

MALADIES D'ESTOMAC

Institut du Dr PIETERS, 13, rue St-Aubain. 2855

Machines à coudre. Superbes occasions, différents systèmes, garantie sérieuse, prix réduits. Leçons. Echange. Location. Rue du Chenil, no 1, Namur. 2927

Pour Vendredi-Saint et jour de Pâques

Arrivage d'HUITRES bien fraîches

Friture PAUL 23 rue Rogier 3971

SÉCHAGE

Construction spéciale de séchoirs perfectionnés et économiques pour produits agricoles, tels que : cossettes de betteraves et de chicorées, feuilles et collets de betteraves, fanes pommes de terre, grains, graines, drêches de distilleries et de sucreries et tous déchets de produits agricoles, etc. etc. 4027

LÉGUMES & FRUITS

Renseignements et devis à la société de Construction de Fours et Séchoirs industriels (Soc. Anon.).

155, Bd du Nord 155, BRUXELLES

Machines à laver, Cuvelles Saloirs

Huiles et graisses pour chariots, petite quantité. Graines d'occasion et pour chevaux. 3453

Comptoir Succursale, 11, rue d'Hastedon

Les lecteurs qui désirent s'abonner à

l'INFORMATION de BRUXELLES

(Revue hebdomadaire), sont priés de s'adresser au bureau de poste ou au facteur de leur localité. Le prix est de fr. 1.25 (un mark) pour les 3 mois : avril-mai-juin. (Spécimens franco sur demande). 3991

ATELIERS DE CONSTRUCTION

Ad. MALEVEZ

SAINT-SERVAIS NAMUR

Pour livraison après la guerre :

Locomotives routières

Rouleaux compresseurs à vapeur et à traction animale

Piocheuses mécaniques

Goudronneuses brevetées

Broyeurs — Concasseurs — Trieurs 2704

Savons mou ancien et gre Marseille, en bidons de 12 1/2 et 25 kilos.

Z. THIBAUT, no 5, rue Léanne, NAMUR. 3918

CHARBONS MENU PRÉPARÉ 28 fr. le tombereau

Gailletins, 54 fr. — Grosses braisettes, 49 fr. Charbons 3/4 gras, sur commande 3989

GILLET, 12, rue des Dominicaines, St-Servais

Bureau de Publicité Michel Citroen

21, boulevard d'Herbatte, NAMUR

Annonces dans l'AMI DE L'ORDRE et dans tous les journaux, sans augmentation de prix. Traductions.

ATELIER DE CONSTRUCTION

Armand van WYLICK

24, Avenue Prince Albert, 24, NAMUR

REPARATIONS de toutes pièces mécaniques. 3955

Savons de toilette autorisés

Cristaux de soude — Savons en poudre

Torchons — Cirages — Couvertures 2642

Comptoir Hollandais, 35, rue du Président, Namur.

1re COMMUNION

Beau choix de robes confectionnées, voiles, couronnes.

Grand assortiment blouses, lingeries, nouveautés.

Maison THIRION, Sœurs

24-26 rue de Fer, 24-26, NAMUR

VOYEZ L'ÉTALAGE 3551

Confusion

Afin d'éviter toute confusion **Désiré STORM-REMY**

131, place de la Gare du Nord, **131, JAMBES** a l'avantage d'informer sa nombreuse clientèle qu'il est le seul représentant, **habitant Jambes**, des charrues **Mélotte de Gembloux** 2858

Ecrémeuses Melotte de Remicourt. Pièces de rech. Cultivateurs faites bien attention à l'adresse.

AVIS aux CULTIVATEURS

En confiance : Harnais neufs de toutes dimensions en magasin, pour bœufs. 3023

Cordes et cordelles. — Gros et Détail

Achille KAISIN, Quatre Bras, FOSSES

Disponibles en magasin

Ecrémeuses et barattes PERSOONS

J. Calonne, près l'abattoir, AUVELAIS. 858

GRAND ARRIVAGE de Crêpes Hollandaises, Pudding, Sucre vanilline

Avenue de Belgrade, 7, NAMUR 3676

Machines parlantes Gramophone et Pathé, disques, aiguilles saphirs et tous les autres accessoires. Réparations. Margot, place Saint-Aubain. 12639

GRAINS DE CHOIX

Cultivateur-grainier offre : carotte 1/2 longue Nantaise vraie à 80 fr. le kilog; poireaux Carentan et oignons à 140 fr. le kilo; laitues pommées diverses à 125 fr. le kilo; carotte rouge longue à 65 fr.; à partir de 100 grammes. Adr. commandes, R. N. 13, bur. j. 3433

Disponible AVANT LA HAUSSE

Grand stock Cristaux de Soude mixtes.

Carbonate de Soude 98o Bicarbonate. 3883

Henri GEORGE, à Sombreffe

AUX GARDES FORESTIERS

J'achète les belles peaux d'hiver :

Fouines, de 35 à 40 fr. — Renards, 18 fr. — Putois, 13 fr. — Taupes bien arrangées et bien soignées, 0.35 pièce (0.40 par quantité). 3915

AU TIGRE ROYAL

54, rue Emile Cuvelier, 54, NAMUR

Savons mou brun . 2.75 le kilo; mou blanc . 3.45 le kilo; mou crème . 3 65 le kilo

Savon noir ancien, 3 fr. 50 la boîte

COMPTOIR, 35, re du Président, Namur. 2654

CIMENT DE LUSTIN

Toujours disponible en magasin

J. ARNOULD-DAIX, Matériaux de construction

Rue de Bruxelles 128, Namur 3204

ROBES & MANTEAUX

Costumes, tailleurs, très soigné, à partir de 20 fr.

Sidonie ADAM, 50, re de la Croix. 11767

GLANDES DU COU

Docteur PIETERS, 13, rue Saint-Aubain. 2762

LA Crème Karess sur le cuir donne au rasoir sans l'abîmer ni l'user, un fil d'une douceur infinie. Pot. 1.10 par poste. Margot, place Saint-Aubain. 585

Comptoir Hollandais (succursale)

rue d'Hastedon, 11

près passage à niveau Savons mous, poudre et toilette, extra, torchons, etc. Détail. 3524

A L'INNOVATION

9, place de l'Ange, 9, NAMUR

Toilettes communion : robes, voiles, couronnes, riches aumônières, etc.

Grand assortiment de blouses lingerie et soie haute nouveauté.

Manteaux et cabans en gabardine imperméable pour Dames et Enfants.

VOYEZ LES ETALAGES 3311

PROFITEZ DE L'OCCASION

Cultivateurs et Entrepreneurs

de maçonnerie, fournissez-vous des CIMENTS provenant de la place d'Armes, à Namur.

Briques et moellons à vendre.

Conduites, cez vous à de bonnes conditions. 3235

On dem. chevaux à la journée ou aux pièces.

BOITES EN CARTON

pour expédition aux prisonniers

Dimensions réglementaires

GROS - Cartonnages DENIS

LA PLANTE-NAMUR

Dépôt pour l'arrondissement de Dinant : 3273

Ve LEBAY à Rouillon-Annevoie

Aux Comités de Ravitaillement

ET REVENDEURS

A saisir, prix unique : Poudre Elisabeth, à 23 fr. la caisse de 100 paquets.

Z. THIBAUT, no 5, rue Léanne, NAMUR. 3917

Harnais d'occasion pour bœufs

entièrement remis à neuf

Harnais neufs — Goreaux occasion — Cordelles

Prix très avantageux. Solidité

Arm. Leloup bourrelier 12, re de la Station **Fosses**

(Bien remarquer l'adresse) 3223

L'Ecrémeuse Vandeputte d'Eecloo

à bol suspendu, jouit actuellement en Belgique de la plus grde vogue. Elle est la seule qui réponde à ttes les exigences. **Fabrication belge. Référ. de 1er ordre.** Garantie sous tous rapports.

Avantages sérieux. Toutes les pièces de rechange en magasin. Pour prix et conditions, s'adresser à

Félix STORM-DETILLEUX

ave des Acacias, 99 101, Jambes Namur

Agents actifs et sérieux sont demandés. 2566

1re COMMUNION

Exposition de superbes toilettes pour communiantes en mousseline, linon, voile de laine.

Grand choix de blouses, haute nouveauté. 3916

A LA TENTATION

10, Bas de la Place, 10, NAMUR

PRETS HYPOTHECAIRES

en 1er rang

ACHAT de nues-propriétés, de créances hypothécaires et de parts indivises.

CONSTITUTION de rentes viagères.

CAISSE PATRONALE

Compagnie belge d'Assurances et de Crédits hypothécaires, 57, rue de la Régence, 57, Bruxelles.

Agence dans les principales localités. 1134

MACHINES-OUTILS

Foreries, Enclumes, Poulies de transmissions, Mastics industriels. — Outillage en tous genres.

V. Marcq-Gérard, 59, rue des Brasseurs, NAMUR

Annexe : 4, rue du Bailli 1645

CARBURE 25 KILOS

DISPONIBLE à vendre pas en détail

35, rue du Président, Namur 2479

Choux-navets, Carottes, Betteraves 1/2 sucrières

Intercommunale de l'arrondissement de Thuin achète toutes quantités choux-navets, carottes, betteraves demi-sucrières, et délivre autorisation pour expédition. Faire offre immédiatement. 3910

AFFECTIONS DE LA PEAU

Dartres — Eczémas — Croûtes de lait

Crevasses de mains

Guérison rapide par l'emploi

BAUME DU Dr TCHARKOFF

Dépôt général : Pharmacie DIEUDONNE, rue de Fer, 133, NAMUR. — Prix : 1 fr. 50. — France contre 1 fr. 70 en timbres-poste. 1726

DINANT MODES

POUR DAMES

Par suite de la démolition de son baraquement, **Madame ABSOLONNE** a transféré son magasin

77, RUE DE LA STATION, 77

(à côté du garage Piriet)

Grand choix de chapeaux garnis. — Nouveautés Voilettes Fourrures 2068

SPÉCIALITÉ DE DEUIL

LES CACHETS ANTIMIGRAINE

DU Dr SMITH

guérissent en une 1/2 heure migraines, maux de tête, névralgies, influenza, etc. Ne renferment ni antipyrine ni aucun principe nuisible. Ne fatiguent pas l'estomac. Prix : 1 fr. 50. Dépôt : Pharmacie DIEUDONNE, 133, rue de Fer, NAMUR. 375

Aug. HOSLET

professeur de musique, de solfège, d'instruments à clavier et à vent d'accordéon avec basse au pied.

19, rue M. Malevez, St-Servais

Aux Jardins de Valence

Faire offres de pois, haricots et autres conserves prunes avec échantillons. 3945

38, rue Emile Cuvelier NAMUR

FABRIQUE DE

Fours Portatifs

à cuire le pain 891

Emile FRANCQ, à Gosselies

TITRES ET COUPONS

Arm. HOUBEAU, agent de change. Achat et vente de titres au comptant. Paiement de tous coupons. Titres remboursables. Ordres de bourse et placements. 3, rue de Bruxelles, NAMUR. 3404

COULEURS & VERNIS

Goudron et Carbolineum

J. KIEFFER, 5, Marché-au-Chanvre, Namur. 3891

Le Docteur Léon BAUDHUIN

CABINET DE CONSULTATION

Diplômé de l'Ecole dentaire française de Paris

Tous les jours, excepté le dimanche, pour tout ce qui concerne l'art dentaire.

33, rue Rogier, 33, NAMUR

LIQUIDATION GENERALE

Savon mou brun, depuis 2 fr. 25 jusque 11 fr.;

Agre Sunlight, 75 fr. la caisse; Marseille, 3 fr. le k.;

Vtoilette Maubert, Karnemelk Laurent;

Opoudre Mosa, Hollandaise, Topaze, Genie.

N **S** **Le stock est vendu au prix de facture**

Avenue de Belgrade, 7, NAMUR (parc) 3677

RAYMOND MORIALMÉ

marchand grainier, à MORIALMÉ

informe sa clientèle qu'il recevra sous peu des graines de betterave jaune géante triomphe Eckendorf. 3976

MODES La Mon A. GERARD 87, rue Emile Cuvelier, 87

vient de recevoir les dernières créations de la saison. Elle invite son estimée clientèle à venir admirer les ravissants modèles qu'elle expose ds ses salons. 3967

Caisse Hypothécaire Anversoise

Prêts Hypothécaires sur terres

à court et à long terme

Pour conditions, s'adresser : à Namur, à M. F. Gravez, agent de change, 29, rue Godefroid; à St-Gérard, à M. Dubucq, clerc de notaire. 10493

Automobiles

On peut passer commande dès à présent, au Garage Francotte, à Namur, pour prompte livraison après la guerre des NOUVEAUX MODÈLES 3813

Minerva s/s

Banque d'Escompte et de Change

20, rue Godefroid, 20, NAMUR

SUCCURSALES : Andenne, Auvelais, Ciney, Dinant, Eghezée, Huy, Tamines. 114

Achat de titres. Ordres de bourse. Emissions. Placements. Prêts hypothécaires. Paiement au comptant de coupons et titres remboursables

Achat de coupons non payables et non échus

Comptes-Courants : 3 1/2 %. Dépôts à terme 5 %.

Déménagements

Tapissières capitonnées pour route et chemin de fer Camionnages. — Gros roulages. — Agence en douane

H. LATOUR

RUE DELIMOY, 9-11-13 **NAMUR**

(face gare marchand, et passerelle)

Betteraves 1/2 sucrières à collet vert garanties

GRAINES fourragères et potagères

Semences fines et sélectionnées

J. JACMAIN, place du Marché et coin Grand'Rue

GEMBLOUX

Trèfle violet du pays et incarnat, minette dorée, coucou blanc, etc. 2413

BACHES d'occasion en location pr chevaux

CERCLES pour charrettes. — Comptoir commercial et agricole, 35, rue du Président, NAMUR 2641

BARATTE " IDEALE "

La plus facile, la plus perfectionnée

Système nouveau, BREVETÉ en juillet 1914 à

QUENNERY-BALLE

constructeur à Froidchapelle

AGENTS sont demandés. 348

Directeur-Propr, Victor DELVAUX, Namur

Mon DAVE-PLACETTE

rue de l'Ange, 43, (vis-à-vis l'Hôtel d'Harscamp) et Marché au Chanvre, 4, NAMUR

CORSETS sur MESURE

Seule maison de vente des corsets PERSÉPHONE de Paris, et JUVÉNIL (Spécialité pour fillettes et adolescentes). — Grand choix de LINGERIE «Dames» (pratique et de luxe). 2808

JUPONS

Les résultats que donnait l'usage du

CADUM

dans les affections de la peau, sont également obtenus par l'emploi du CADOL, préparation identique comme propriété et comme action.

En vente : Pharmacie DIEUDONNE, 133, rue de Fer, NAMUR. 1639

La petite boîte, 1 fr.; la grande boîte, 1.75.

Plus de mauvais rasoirs, ni repassages, avec le KARESS repasse-rasoirs en feutre-velours. 5 fr. Remb. si pas complète sat. L. Margot, pl. St-Aubain.

Maison A. DEGRAUX et Cie

BEAURAING

Gérant : Louis DEMARS

Vêtements confectionnés et la belle confection sur mesure pour Hommes, Dames et Enfants. Vêtements ecclésiastiques. Draperies, robes, soieries, velours, nouveautés, toiles et tout l'article blanc. Tissus en tous genres. Stores, rideaux, couvertures, corsets, jupons. Chapellerie, mercerie, bonneterie, chemiserie. 2580

Grand choix de costumes, robes et articles 1re communion. Sur demande un coupeur se rend à domicile.

GROS TONNEAUX VIDES

en bois et en fer de 300 à 1200 litres. Saloirs en tous genres, robinets, abreuvoir, pompes à purin. Tonneaux pour machines à laver. 11871

Comptoir Agricole, 35, rue du Président, Namur.

Remède familier du curé de Boussoit

Avalé trois fois par jour le tiers d'une cuillerée à café, guérit bronchites, toux, asthmes, rhumes et la phtisie. Combat les affections rhumatismales et goutteuses et les maladies des reins.

ONGUENT ROSE du curé de Boussoit est merveilleux pr la guérison de l'eczéma, dartres, boutons du visage, crevasses profondes, rougeurs et surtout l'inflammation, la rougeur des yeux et des paupières, maladie de la barbe. — En vente partout. Bruxelles : phie Pelerin; Rotterdam : Suabelle; G.-D. Luxembourg : phie Kuborn; Namur : Chisogne, Fronville; Charleroi : Dambrin-Lotin. 1171

Modes & Aunages

La Maison COLOT-BIOT

RUE DE LA GARE — YVOIR

informe sa clientèle qu'elle tient toujours en magasin tous les articles tissus, tels que : fantaisies pour blouses et jupons, coutil, chemises et pantalons de travail, toile bleue, articles blancs et nappage, etc.

Elle continue, comme par le passé, les modes pour Dames et Fillettes. — Prix modérés. 3060

SELS COMESTIBLES

ET INDUSTRIELS

Arrivages réguliers par bateaux.

Dépôts : Bruxelles, Liége, Tournai, Gand.

Maison J.-G. DAMMAN Senior

84-90, Quai de Mariemont

BRUXELLES 6

La PILULE LIBRINE



laxative, purgative, dépurative, antibilieuse

libère le ventre et guérit

Toutes pharmacies aux prix de 2 fr. 50 et 0 fr. 50.

Dép. gén. : L. Severin, no 5, place Saint-Jean, BRUXELLES. 1260

C. WÉRENNE - RAPPEZ

RUE DU PONT, 23, NAMUR

Treillages à simple et triple torsion

Clous à ferrer chevaux et bœufs

Etrilles, brosses, limes, aciers, boulons

Pointes de tous numéros. Clous de chaussures

Articles de bâtiment à très bon prix

Couverts métal ferré. Marmites étamées et galvanisées

Lits anglais et ordinaires 2963

MAISON DE CONFIANCE

DEMENAGEMENTS à forfait pour tous pays

Voitures-Wagons capitonnées

E. DETHIER

Agence en douane. — Expéditions, Camionnages

BOULEVARD DU NORD, NAMUR.

AIGUILLES pour machines à coudre. Gros et Détail. Prix d'avant la hausse. L. MARGOT, place Saint-Aubain, Namur. 2391

Atelier d'orfèvrerie et ciselure

DINANDERIE ARTISTIQUE

Pièces sur commandes tous styles

C. SNYERS

10, rue du Séminaire, 10, NAMUR

Transformation en dinanderies de vieux chaudrons, bouilloires, etc. — Seule Maison pouvant livrer la véritable dinanderie. 11976

MALADIES DE LA PEAU

du cuir chevelu et des voies urinaires

SYPHILIGRAPHIE

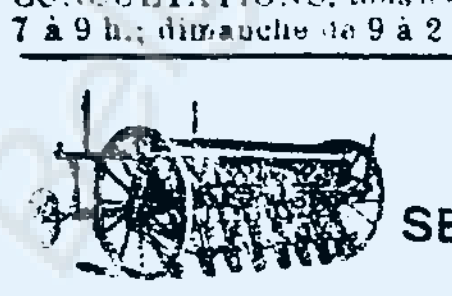
Docteur GUILLAUME WETS

Spécialiste diplômé à la Faculté de Paris

rue Blondeau, 11bis, NAMUR Téléphone 751

près du Parc et de la chapelle du Rempart

CONSULTATIONS : tous les jours, de 9 à 3 1/4 et de 7 à 9 h.; dimanche de 9 à 2 h. 639



PLUS DE

500

SEMOIRS « SIMPLEX »

ont été fournis en 1916 à la culture belge. Demandez-nous la liste de ces acheteurs. Forte économie de semences. Plus grand rendement. — Ateliers

Edouard de SAINT-HUBERT

Société anonyme, ORP-LE-GRAND 707

Pour NAMUR et environs, s'adresser à

Félix STORM-DETILLEUX

— Machines agricoles et appareils de laiterie —

AVe DES ACACIAS, 99-101, JAMBES 2701

L'ESTOMAC

Une seule boîte de POUDRES DE COCK suffit toujours pour bien guérir toutes les maladies de l'estomac, du foie et des intestins, pour rendre l'appétit et faire digérer.

2 fr. 50 la boîte

dans toutes les bonnes pharmacies. 114

A titre de réclame, REPASSE-RASOIR KASSEL remis à personne influente dans chaque localité. Ecrire L. Margot, place St-Aubain, Namur. 1188

SOCIETE ANONYME « MEUSE ET SAMBRE »

à Beez-lez-Namur

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire, mardi 17 avril courant, à 4 heures, à l'Hôtel de Hollande, place de la Gare, à Namur.

Ordre du jour :

1. Rapports du Conseil d'administration et du Collège des commissaires;
2. Approbation du bilan et du compte de profits et pertes;
3. Décharge à donner aux administrateurs et aux commissaires;
4. Nominations statutaires.

Pour assister à cette assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de se conformer à l'article 29 des statuts.

Les titres pourront être déposés au siège social à Beez; à la Banque de Huy, à Huy, et à la Banque Centrale, à Namur.

L'Administrateur-Gérant,

3800 Paul HANOTEAU